

**LES RÉALITÉS  
DU MARCHÉ  
DU TRAVAIL EN MAURICIE  
CHEZ LES JEUNES  
DE 15 À 24 ANS**

**Novembre 2000**

---

---

**Direction:**

Michel Proulx, directeur  
Direction du partenariat et de la planification

**Coordination du projet:**

Louise Boulay  
Agente de recherche et de développement socio-économique

**Analyse, recherche et rédaction:**

Sylvie Debigaré, psychologue  
Conseillère en emploi  
Sprint Trois-Rivières inc.

André Jr Robichaud  
Économiste  
Sprint Trois-Rivières inc.

**Collaboration:**

Jules Bergeron  
Économiste régional

Louise Boulay  
Agente de recherche et de développement socio-économique

---

---

---

---

## REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier tous les organismes qui nous ont chaleureusement accueillis et communiqués leur expérience en matière d'employabilité jeunesse.

### **Organismes qui ont participé à la première série de rencontres organisées par SPRINT :**

- ➔ Carrefour Formation Mauricie
- ➔ Club de Recherche d'Emploi Mauricie / Bois-Francs
- ➔ Formation Accès Intégration au Travail
- ➔ Groupe Forces
- ➔ Option Travail Jeunesse

### **Organismes qui ont participé à la deuxième série de rencontres organisées par Emploi-Québec :**

- ➔ Centre Adrienne Roy Shawinigan inc.
- ➔ Économie communautaire de Francheville
- ➔ RSVP jeunes
- ➔ Stratégie Carrière
- ➔ Travaction Mauricie inc. (Groupe Profit)
- ➔ Carrefour Jeunesse-emploi MRC de Francheville
- ➔ Carrefour Jeunesse-emploi MRC de Maskinongé
- ➔ Carrefour Jeunesse-emploi MRC du Haut-Saint-Maurice
- ➔ Carrefour Jeunesse-emploi MRC du Centre-de-la-Mauricie
- ➔ Carrefour Jeunesse-emploi MRC de Mékinac

Nous remercions également les 94 jeunes de la Mauricie, qui ont contribué à la réalisation de cette étude, sans qui cette étude n'aurait eu de sens.

---

---

## **PRÉAMBULE**

Dans le but de comprendre et de constater le plus justement possible les réalités du marché de l'emploi pour les jeunes âgés entre 15 et 24 ans en Mauricie, une analyse des besoins a été commandée par la Direction régionale d'Emploi-Québec Mauricie. Pour la réalisation de cette analyse, l'organisme communautaire SPRINT Trois-Rivières inc. a été sollicité et retenu. Cet organisme œuvre dans le domaine de l'employabilité jeunesse depuis 1986 et possède une solide expertise en la matière.

Les organismes qui ont participé à l'étude oeuvrent auprès des jeunes depuis quelques années. Ils ont permis d'apporter une vision qualitative de la problématique des jeunes en région.

---

---

## **RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS DES PROBLÈMES RELIÉS À L'INTÉGRATION EN EMPLOI DES JEUNES EN MAURICIE**

- » Le manque d'expérience de travail est la grande difficulté rencontrée.
- » Le patronage et le népotisme demeurent des façons les plus sûres d'obtenir un emploi. Aussi, plus une MRC est rurale, plus cette réalité se confirme.
- » L'instabilité des emplois crée plus de démotivation et de pauvreté chez les jeunes.
- » Les emplois accessibles sont très régionalisés (Francheville = restauration et emplois très spécialisés ; Centre-de-la-Mauricie = pâtes et papiers ; Maskinongé = fabrication de meubles ; Mékinac = agriculture et tourisme saisonnier ; Haut-Saint-Maurice = industrie forestière) limitant ainsi la diversité des emplois disponibles et forçant l'exode des jeunes.
- » La grande majorité des jeunes de chaque MRC désirent demeurer et travailler dans leur MRC, voire même dans leur propre localité.
- » L'exode vers d'autres régions ou villes n'est pas perçu comme une solution envisageable à moins d'avoir la garantie d'un emploi stable avant le départ.
- » Les hommes, sont plus prêts que les femmes, à accepter un emploi à l'extérieur de leur MRC et de leur municipalité.
- » Les réalités économiques de chaque MRC obligent l'exode des jeunes vers d'autres régions.
- » Dans plus de 90 % des cas, les jeunes veulent travailler dans un domaine qui les stimule. Ils ne sont donc pas prêts à changer d'orientation professionnelle pour obtenir un emploi « à tout prix ». Dans les autres cas, l'orientation professionnelle n'est pas définie.

## TABLE DES MATIÈRES

<a href="#">Remerciements</a> .....	5
<a href="#">Préambule</a> .....	7
<a href="#">Résumé des faits saillants</a> .....	9
<a href="#">Lexique</a> .....	13
<a href="#">Introduction</a> .....	15
<b><a href="#">Chapitre 1 : Portrait socio-démographique et économique des jeunes 15-24 ans en Mauricie</a></b> .....	<b>17</b>
1. <a href="#">La population</a> .....	17
1.1 <a href="#">Mise en contexte</a> .....	17
1.2 <a href="#">Évolution de la population en Mauricie</a> .....	17
1.3 <a href="#">Évolution de la population des jeunes dans les MRC</a> .....	19
2. <a href="#">La population active et l'emploi</a> .....	20
3. <a href="#">Le chômage</a> .....	23
3.1 <a href="#">Comparaison et évolution du taux de chômage</a> .....	23
3.2 <a href="#">Les prestataires de l'assurance-emploi</a> .....	25
4. <a href="#">Les jeunes, la scolarité et le marché du travail</a> .....	26
4.1 <a href="#">Fréquentation scolaire et degré de scolarité atteint</a> .....	26
4.2 <a href="#">L'impact des études</a> .....	27
5. <a href="#">Caractéristiques de l'emploi chez les jeunes</a> .....	28
5.1 <a href="#">Le travail à temps partiel</a> .....	28
5.2 <a href="#">L'emploi des jeunes selon les professions</a> .....	29
<b><a href="#">Chapitre 2 : Besoins des jeunes en matière d'intégration en emploi</a></b> .....	<b>31</b>
2.1 <a href="#">Méthodologie</a> .....	31
2.2 <a href="#">Caractéristiques démographiques et socio-économiques des participants</a> .....	32
2.3 <a href="#">Problématiques d'intégration des jeunes au marché du travail</a> .....	34
<b><a href="#">Chapitre 3 : La formation, l'éducation et les stages</a></b> .....	<b>35</b>
3.1 <a href="#">La formation</a> .....	35
3.2 <a href="#">L'éducation</a> .....	35
3.3 <a href="#">Les stages</a> .....	38
<b><a href="#">Chapitre 4 : L'expérience professionnelle et le réseautage</a></b> .....	<b>39</b>
4.1 <a href="#">L'expérience professionnelle</a> .....	39
4.2 <a href="#">Le réseautage</a> .....	39
4.3 <a href="#">La précarité des emplois</a> .....	40
<b><a href="#">Chapitre 5 : Les attentes du jeune face à l'emploi</a></b> .....	<b>41</b>
<b><a href="#">Conclusion et recommandations</a></b> .....	<b>43</b>

<a href="#"><u>Annexe A – Répertoire des ressources en employabilité jeunesse</u></a> .....	47
<a href="#"><u>Annexe B – Tableaux en lien avec le Portrait des jeunes</u></a> .....	65
<a href="#"><u>Annexe C</u></a> .....	71
<a href="#"><u>Annexe D – Tableaux en lien avec l'Étude des besoins des jeunes</u></a> .....	75
<a href="#"><u>Références</u></a> .....	82

## LEXIQUE

- Population de 15 ans et plus :** *L'ensemble des personnes de 15 ans et plus qui réside dans les provinces du Canada, à l'exception des personnes qui vivent dans les réserves indiennes, des membres à temps plein des forces armées et des pensionnaires d'établissement (par exemple, les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients d'hôpitaux ou de maisons de repos qui ont résidé dans l'établissement pendant plus de six mois).*
- Taux d'activité :** *Pourcentage de la population active totale pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total du groupe.*
- Taux d'emploi :** *Pourcentage de la population active occupée au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement, par rapport à la population de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier [...] correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe.*
- Chômeurs :** *Personnes âgées de 15 ans et plus qui, pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement, étaient sans emploi rémunéré, étaient prêtes à travailler et avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes ; ou encore avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi; ou avaient fait des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.*
- Emploi à temps partiel :** *Personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à un emploi principal ou à un unique emploi.*

## INTRODUCTION

La situation des jeunes en Mauricie est intéressante sous bien des aspects mais inquiétante sous d'autres, notamment en ce qui a trait à l'emploi et aux facteurs qui contribuent à créer de jeunes travailleurs. Cette situation est d'autant plus vraie chez les 15-24 ans. C'est pourquoi, les mesures actives vers l'emploi d'Emploi-Québec Mauricie de la dernière année visaient notamment cette clientèle jeunesse.

Les problèmes rencontrés par les jeunes en Mauricie, quant à leur insertion en emploi peuvent-ils varier d'une région à l'autre? Retrouve-t-on des difficultés similaires dans chacune des cinq municipalités régionales de comté (MRC) qui composent la Mauricie? Comment les problèmes sont-ils perçus par les professionnels qui œuvrent dans le domaine de l'employabilité jeunesse? Les jeunes en ont-ils une vision différente? Voilà autant de questions auxquelles l'analyse qui suit tentera de répondre.

Ce document est composé de cinq parties distinctes. Dans un premier temps, un portrait socio-démographique de la population de la Mauricie est dressé et fait ressortir plus spécifiquement les données touchant les jeunes de moins de 25 ans, et lorsque ces données le permettent, celles-ci sont traitées par MRC. D'autre part, un portrait des jeunes et du marché du travail permet : de constater les taux d'activité et les taux d'emploi; le chômage et certaines caractéristiques des emplois des jeunes de moins de 25 ans, en Mauricie. De plus, grâce à des rencontres avec des jeunes et des organismes œuvrant en employabilité jeunesse, il est possible de constater quels sont les besoins de ces jeunes en matière d'intégration au marché du travail. Aussi, ce document dresse un inventaire des organismes offrant des services d'aide à l'intégration en emploi dans chacune des MRC de la Mauricie. Finalement, des recommandations sont apportées quant aux résultats de l'analyse des besoins effectuée.

# CHAPITRE 1

## PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE DES JEUNES 15-24 ANS EN MAURICIE

### 1. LA POPULATION

#### 1.1 Mise en contexte

La situation démographique du Québec est préoccupante. On le sait, on en parle beaucoup et les écrits à ce sujet abondent. Ce dont on parle moins par contre, et qui s'avère tout aussi important, ce sont les bouleversements démographiques que vivent plusieurs régions de notre province, notamment en ce qui a trait au vieillissement de leurs populations et à la raréfaction grandissante des jeunes sur leurs territoires. En fait, ce n'est pas tant cette tendance vers l'inversion de la pyramide des groupes d'âge qui inquiète, mais plutôt la vitesse effarante à laquelle cette transition s'effectue. Selon les perspectives démographiques du Bureau de la Statistique du Québec (BSQ), ce rythme risque de s'intensifier au cours des prochaines années.

Cette section traite de la situation démographique qui prévalait en Mauricie en 1996. D'abord, elle tente de faire ressortir l'évolution de la population de différents groupes d'âge au cours des 10 dernières années, en particulier celle des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Ensuite, elle traite plus spécifiquement de ces jeunes et de l'évolution de leur place dans la population en âge de travailler (15 à 64 ans). Puis, elle enchaîne avec l'évolution démographique que connaîtra la population des jeunes au cours des prochaines années. Enfin, elle termine en portant un œil attentif sur les MRC du territoire régional où les problèmes démographiques, en ce qui concerne les jeunes, apparaissent comme les plus criants.

#### 1.2 Évolution de la population en Mauricie<sup>1</sup>

Selon les recensements de Statistique Canada, la population des 15 ans et plus est passée, en Mauricie, de 201 800 en 1986 à 214 900 en 1996, soit une augmenta

---

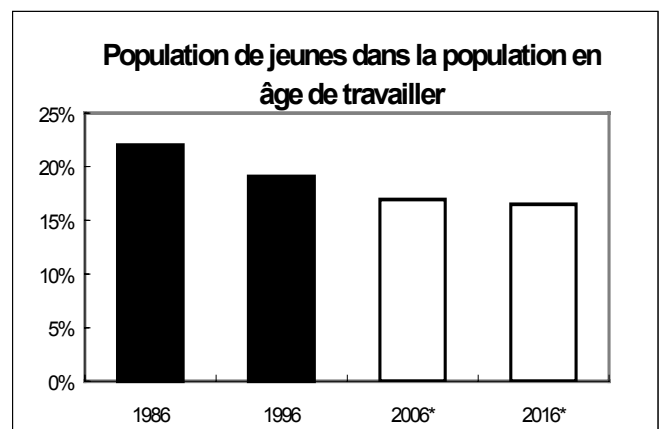
<sup>1</sup> La représentativité des hommes et des femmes en Mauricie étant pratiquement la même, cette partie n'effectue aucune distinction entre les catégories de sexe.

tion de 6,5 % en 10 ans<sup>2</sup>. L'observateur non avisé pourrait faussement interpréter cette croissance comme une amélioration de la situation démographique en région. Pour s'en convaincre, il suffit de diviser la population des 15 ans et plus en deux groupes distincts : les 15-64 ans et les 65 ans et plus. On considère le premier groupe comme la population qui n'a pas atteint l'âge normal de la retraite. De 1986 à 1996, la population de ce groupe a grimpé de seulement 2 %, passant de 173 475 à 176 900<sup>3</sup>. Quant au groupe des 65 ans et plus, pendant cette même période, il a connu une croissance de l'ordre de 34 %. Du même coup, il a hissé son poids relatif en région de 11,3 % à 14,5 %, soit une hausse de 3,2 %. En bref, cela signifie simplement que près du deux tiers de l'augmentation de la population des 15 ans et plus en Mauricie est imputable à la population de 65 ans et plus. C'est là une preuve que la population régionale a tendance à vieillir.

On a pu le constater, la population des 15 à 64 ans a crû de 2 % en 10 ans. Il devient intéressant de se demander si la population des 15-24 ans a eu un rôle à jouer dans cette croissance<sup>4</sup>. Rapidement, l'ironie de la question saute au visage. En effet, l'effectif des 15-24 ans a considérablement diminué, se retranchant de 38 150 à 33 790, une baisse d'environ 11 % en 10 ans. Ce recul, qui est légèrement supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec (10,6 %), place la Mauricie au 6<sup>e</sup> rang des régions au niveau du déclin des jeunes sur son territoire. Il atteste également que la part des jeunes dans la population des 15 ans et plus a baissé de 18,9 % à 15,7 %, une chute de 3,2 %, ce qui laisse la représentativité du groupe inférieure à la moyenne provinciale qui est de 16,4 %. Bref, la diminution de la population des 15-24 ans a fait chuter le poids des jeunes dans la population en âge de travailler (15-64 ans). Ce poids est passé de 22 % en 1986 à 19 % en 1996.

**Graphique 1**

Un tel constat peut semer, avec raison, l'inquiétude, d'autant plus qu'il est accompagné de perspectives démographiques peu rassurantes pour les prochaines années. En effet, le BSO prévoit qu'il y aura une diminution de la population des jeunes de 5,7 %, de 1996 à 2006, et de 11,4 %, de 1996 à 2016<sup>5</sup>. Quant à la population des 15 à 64 ans, le BSO prévoit qu'elle croîtra de 6,3 %, de 1996 à 2006, et de 8,8 %, de 1996 à 2016. L'accroissement de la population de 15



<sup>2</sup> Tous les tableaux de cette section qui ont trait à la population sont mis en **Annexe B**. Le Tableau 1 montre l'évolution de la population des 15 ans et plus dans les régions du Québec, de 1986 à 1996.

<sup>3</sup> Tableau 2

<sup>4</sup> Tableau 3

<sup>5</sup> Tableau 4

ans et plus, combiné à une baisse de l'effectif des 15 à 24 ans, entraînera donc nécessairement une chute du poids des jeunes dans la population en âge de travailler. On s'attend d'ailleurs à ce que ce poids ne soit plus que de 15,5 % en 2016. En 30 ans, la part des jeunes dans la population des 15 à 64 ans devrait diminuer de 6,5 %<sup>6</sup> (Graphique 1).

### **1.3 Évolution de la population des jeunes dans les MRC**

Toutes les MRC de la Mauricie ont assisté, impuissantes, à la diminution de l'effectif des jeunes de 15 à 24 ans sur leurs territoires au cours des 10 dernières années. En outre, chez certaines d'entre elles, la situation s'est détériorée plus rapidement. Parmi ces MRC, celle de Maskinongé se démarque, bien malgré elle. De 1986 à 1996, sa proportion de jeunes entre 15 et 24 ans a chuté de 27,7 %, soit la disparition d'un peu plus d'un jeune sur quatre. Et que dire des MRC du Haut-Saint-Maurice et de Mékinac, qui, durant la même période, ont vu leur population des 15-24 ans décliner de 21,7 % et de 15,8 % respectivement. Cet inquiétant mouvement de décroissance des jeunes se poursuivra dans les années qui viennent, comme le montre le Tableau 5. On prévoit que, de 1996 à 2016, la population des jeunes dans les MRC de Mékinac, du Haut-Saint-Maurice et du Centre-de-la-Mauricie s'affaîssera, dans l'ordre, de 29 %, de 16,1 % et de 15,6 %. Quant aux MRC de Francheville et de Maskinongé, celles-ci ne perdront que 7,8 % et 8,2 % de jeunes durant cette même période.

L'étude démographique des 15-24 ans ne prend nullement en considération les réalités sociales et économiques pouvant distancer les deux catégories d'âge de ce groupe, soit les 15-19 ans et les 20-24 ans. On le constate rapidement en étudiant de façon indépendante leur évolution démographique. En effet, de 1986 à 1996, pour l'ensemble de la Mauricie, la proportion de jeunes de 15 à 19 ans a connu une croissance de 12,1 %, tandis que celle des 20 à 24 ans a dégringolé de 30 %. Ce sont les MRC de Francheville et du Centre-de-la-Mauricie qui ont contribué le plus à relever, en région, le lot de jeunes de 15-19 ans avec des hausses significatives de 15,9 % et 14,7 %<sup>7</sup>. Quant à la perte de jeunes de 20-24 ans, celle-ci a été supérieure à 20 %, atteignant près de 50 % dans la MRC de Maskinongé<sup>8</sup>. Selon les prévisions démographiques du BSO, ce groupe devrait recommencer à croître de 1996 à 2006, puis décroître, à nouveau, de 2006 à 2016. En 2016, il aura perdu près de 27,6 % de ses effectifs, sur une période de 30 ans.

La dénatalité, l'exode vers d'autres régions pour fins d'étude, la faiblesse des perspectives professionnelles sur le territoire régional, voilà quelques facteurs qui peuvent influencer la diminution de la population des 20 à 24 ans à l'intérieur de

---

<sup>6</sup> Tableau 5

<sup>7</sup> Tableau 6

<sup>8</sup> Tableau 7

la région et de ses MRC. En outre, l'impact de ces facteurs sur la diminution de la population des 20 à 24 ans n'est pas aussi facilement quantifiable et vérifiable qu'on le souhaiterait. Pour cette raison, il serait risqué d'avancer que tel ou tel facteur joue un rôle plus prédominant qu'un autre sur la baisse de l'effectif des 20-24 ans en région. Contentons-nous seulement de retenir que la combinaison de ces facteurs contribue à l'affaiblissement continu de la représentativité des jeunes dans la population en âge de travailler (15-64 ans) et que les perspectives démographiques ne prévoient à long terme aucun redressement imminent de cette tendance.

Mais, au juste, que se passe-t-il avec ces jeunes qui fréquentent le marché du travail? Sont-ils très actifs? Leur taux de chômage est-il élevé? La situation des 15-19 ans sur le marché du travail ressemble-t-elle à celle des 20-24 ans? Quelle est l'évolution dans le temps des principaux indicateurs du marché du travail des jeunes? Voilà autant de questions fort pertinentes auxquelles les prochaines sections tenteront de répondre.

## **2. LA POPULATION ACTIVE ET L'EMPLOI<sup>9</sup>**

Statistique Canada fournit de multiples renseignements sur le marché du travail. Ces renseignements sont tirés d'une population de référence qu'on appelle population active. La définition de la population active se lit comme suit : Population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage. Les étudiants ou les personnes à domicile qui ne reçoivent aucune rémunération ne sont donc pas considérés comme faisant partie de la population active. On peut dire de la population active qu'elle fonctionne comme une machine dont la santé a un impact indéniable sur la vitalité d'une économie régionale. Deux indicateurs statistiques peuvent être utilisés pour mesurer le pouls de cette machine : le taux d'activité et le taux d'emploi. Dans la partie qui suit, une analyse des taux d'activité et d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans sera faite pour la période couvrant les années 1987 à 1999 en Mauricie.

Selon les estimations de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, de 1987 à 1999, la population active de 15-24 ans en Mauricie a diminué de 30 %, soit à un rythme trois fois supérieur au déclin démographique observé pendant la même période. Le taux d'activité du groupe est passé de 68,3 % en 1987 à 52,9 % en 1999. Jamais au cours des 13 dernières années le taux d'activité enregistré n'a été aussi bas qu'en 1999. En termes d'effectifs, le nombre

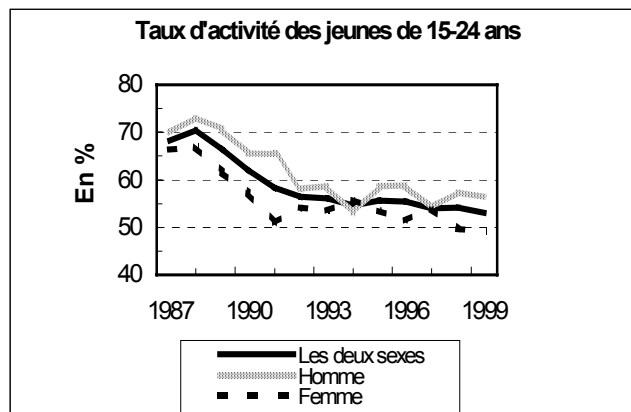
---

<sup>9</sup> Cette section ne traite pas de la population active des MRC pour deux raisons. Premièrement, les données disponibles les plus récentes remontent au recensement de 1996, ce qui donne un mauvais aperçu de la situation actuelle de la population active sur le marché du travail. Deuxièmement, les données disponibles remontent, au plus loin, au recensement de 1991, ce qui est insuffisant pour réussir à déceler une véritable tendance dans le mouvement de la population active. D'autre part, les distinctions entre les catégories de sexes sont effectuées seulement lorsque l'information est pertinente.

de jeunes hommes actifs a chuté plus abruptement que le nombre de jeunes femmes actives. Toutefois, le taux d'activité des femmes a le plus diminué, passant de 66,3 % à 49,1 %.

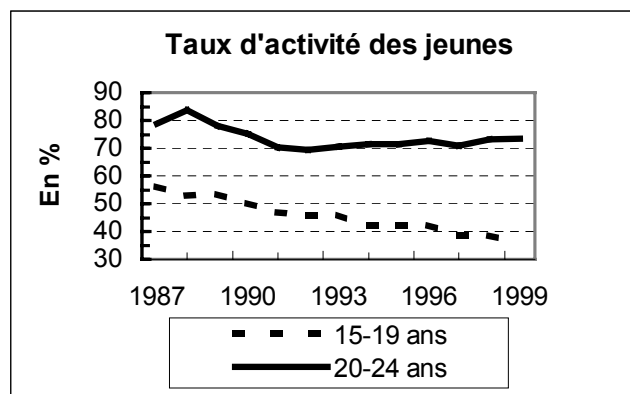
**Graphique 2**

Cette situation s'explique par le fait que la population masculine des 15-24 ans a décliné à un rythme plus rapide que la population féminine (**Graphique 2**). Par ailleurs, le taux d'emploi des 15-24 ans est passé, de 1987 à 1989, de 55,4 % à 41,8 %. Durant cette même période, la population du groupe a chuté de 10 %. Cela signifie que, par rapport à 1987, l'effectif de jeunes en emploi<sup>10</sup> en 1999 s'est affaibli de 33 %, soit une perte d'un individu sur trois.



**Graphique 3**

Les constatations effectuées soulèvent l'interrogation suivante : lequel des groupe d'âge entre les 15-19 ans et les 20-24 ans est le plus responsable du déclin de la population active des 15-24 ans en Mauricie ? À cela, répondons simplement que la perte de jeunes actifs fut généralisée à l'ensemble de ces deux catégories, mais qu'elle a été plus importante, en termes de nombre, pour les 20-24 ans. En effet, les 20-24 ans ont perdu 4 600 jeunes en 13 ans, contrairement à 3 300 jeunes pour les 15-19 ans (**Graphique 3**).



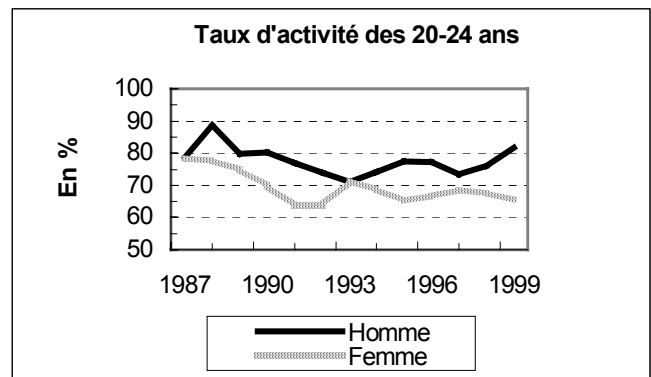
Par contre, parmi la population active totale du groupe des 15-24 ans, le poids des 15-19 ans est passé de 38,2 % à 36,7 %, cédant 1,5 % au 20-24 ans. Cette baisse, combinée à une légère hausse de la population de 5 %, a affaibli considérablement le taux d'activité des 15-19 ans, faisant reculer ce groupe de 56,3 % à 35,7 %. Enfin, toujours parmi les jeunes de 15-19 ans, ce sont les hommes qui ont subi la plus sévère baisse de leur taux d'activité, celui-ci s'écroulant de 25 %. Pendant ce temps, le taux d'activité des femmes reculait de 14 %. Ce constat s'applique également au taux d'emploi qui a chuté, de 1987 à 1999, de 20 % en région (21,6 % pour les hommes et 16,8 % pour les femmes).

<sup>10</sup> Une personne à l'emploi occupe un emploi à temps plein ou à temps partiel.

Parmi les 15-19 ans et les 20-24 ans, seul le taux d'activité des hommes de 20-24 ans a grimpé entre 1987 et 1999. Au cours de cette période, le taux d'activité de la population masculine a augmenté de 3 %. Cette donnée, en apparence réjouissante, est cependant davantage tributaire d'une diminution de la population que de la résultante d'une augmentation de la population active. En effet, le taux de décroissance de la population masculine a été plus élevé (-24,4 %) que celui de la population masculine en activité (-19,5 %). Ceci explique la hausse observée du taux d'activité masculin des 20-24 ans en région au cours des 13 dernières années. Par conséquent, c'est forcément à cause d'une baisse du taux d'activité des femmes que le taux d'activité de l'ensemble des 20-24 ans est passé de 78,3 % en 1987 à 65,4 % en 1999 (**Graphique 4**).

**Graphique 4**

On le constate d'ailleurs lorsqu'on s'aperçoit que le taux d'activité de la population féminine parmi la population active totale des 20-24 ans a dégringolé de 1987 à 1999, de 52 % à 45 %. Comme le démontre une étude réalisée par Emploi-Québec en 1998, l'emploi chez les jeunes de 15-24 ans et leur présence dans les rangs de la population active les distinguent de leurs aînés. Cette constatation, applicable au Québec, l'est tout autant à la Mauricie. Ainsi, parmi les personnes de 25 à 64 ans, les taux d'activité et d'emploi ont évolué de façon quasi constante de 1987 à 1999. D'une part, le taux d'activité de ce groupe est passé de 59 % en 1987 à 58,4 % à 1999 alors que, d'autre part, le taux d'emploi progressait timidement de 52,4 % à 52,6 %.



Une des causes expliquant l'évolution divergente des jeunes et de leurs aînés sur le marché du travail est l'allongement de la période de fréquentation scolaire. En 1991, 58 % de la population des 15-24 ans fréquentait l'école, le collège ou l'université à plein temps. En 1996, cette proportion est montée à 67 %, une hausse de 9 % en cinq ans. De plus, la population des 15-24 ans ne fréquentant pas ces institutions scolaires a diminué de 36,6 % à 28,2 %. C'est là un indice qui dénote que les jeunes comprennent l'importance d'aller à l'école. Évidemment, les 15-19 ans fréquentent davantage les institutions scolaires à plein temps que les 20-24 ans. Prenons l'exemple de l'année 1996. Au cours de celle-ci, 84 % des jeunes de 15-19 ans ont eu des cours à plein temps, alors qu'un peu moins d'un jeune de 20-24 ans sur deux s'y rendait assidûment. Entre les hommes et les femmes, ce sont les femmes de 15-19 ans qui fréquentent le plus à temps plein les établissements d'enseignement. Par contre, chez les 20-24 ans, il n'existe aucune démarcation significative entre l'assiduité scolaire des hommes et des femmes.

Selon l'étude d'Emploi-Québec menée pour l'ensemble de la province, l'augmentation du nombre de jeunes fréquentant des institutions scolaires ces dernières années a eu un impact sur leur disponibilité à l'emploi. En effet, les jeunes seraient moins nombreux qu'auparavant à occuper un emploi. Un des indicateurs permettant d'observer si cette constatation s'applique également à la Mauricie est le taux d'emploi des étudiants à plein temps. Malheureusement, cet indicateur est seulement disponible pour l'année 1996, contrairement à l'étude faite sur le Québec, ce qui est insuffisant pour déterminer si cet indicateur suit concrètement une pente descendante depuis 1991 en région. Néanmoins, on constate qu'en 1996 le taux d'emploi des étudiants à plein temps de 15-19 ans s'élevait à aussi peu que 19,8 %, alors que chez les 20-24 ans un jeune sur deux occupait un emploi à plein temps. Nous traiterons plus en détail du degré de scolarité atteint par nos jeunes dans la section 4. Un lien sera alors établi entre la scolarité des jeunes et leur performance sur le marché du travail. Cependant, abordons d'abord le thème du chômage. Ensuite, nous verrons les caractéristiques des emplois des jeunes en Mauricie.

### **3. LE CHÔMAGE**

Cette section se divise en deux parties. La première partie démontre, par l'utilisation de l'indicateur du taux de chômage, que la situation des individus sur le marché du travail diverge énormément selon qu'ils appartiennent au groupe des 15-24 ans ou à celui des 25 ans et plus. Ensuite, elle montre qu'il subsiste, au sein même du groupe des jeunes, d'importantes différences dans l'évolution de leur taux de chômage. Enfin, elle traite de l'évolution du taux de chômage des jeunes selon le sexe. La deuxième partie parle brièvement des prestataires d'assurance-emploi en région.

#### **3.1 Comparaison et évolution du taux de chômage<sup>11</sup>.**

Le taux de chômage affecte beaucoup plus les jeunes que leurs aînés. D'ailleurs, en 1999, le taux de chômage des 15-24 ans atteignait 20,6 %, alors que celui des 25 ans et plus était de 9,9 %. Ce n'est pas une situation nouvelle, puisqu'elle s'est répétée durant toute la période de 1987 à 1999. Elle est tributaire de la plus grande vulnérabilité des jeunes aux soubresauts de l'économie. Le Graphique 5 illustre clairement. En effet, on y voit que l'économie de la région, de 1987 à 1991, fonctionne rondement et que le taux de chômage des 15 à 24 ans se maintient sous la barre des 20 %. Par contre, la situation se détériore par après si bien que, depuis 1992, le taux de chômage des jeunes oscille constamment au-dessus

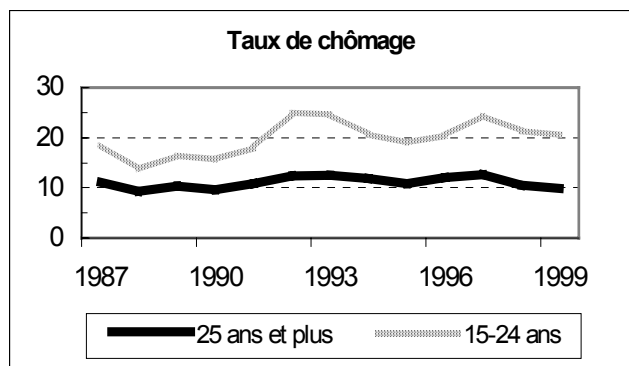
---

<sup>11</sup> Pour les mêmes raisons invoquées à la partie 2 sur la population active, cette section utilise seulement les données des Enquêtes sur la population active de Statistique Canada et, par conséquent, ne traite pas du taux de chômage par MRC.

du cap des 20 %. Du côté des 25 ans et plus, c'est le contraire qui se produit, alors qu'on remarque une diminution du taux de chômage depuis 1993, à l'exception des années 1996-1997. Deux constats peuvent être tirés de ces observations.

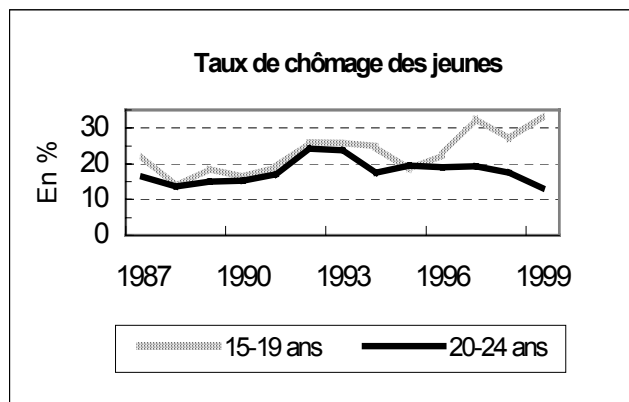
**Graphique 5**

Premièrement, en période de récession ou de mauvaise conjoncture économique, le taux de chômage des jeunes monte plus rapidement que celui de leurs aînés. Deuxièmement, quand l'emploi reprend, le taux de chômage des jeunes s'affaisse bien plus rapidement que celui des 25 ans et plus. Dans un tel cas, l'écart séparant le taux de chômage des deux groupes est réduit. (Graphique 5).



**Graphique 6**

Même parmi les jeunes, l'évolution du taux de chômage diffère de façon considérable selon l'âge. Le **Graphique 6** montre l'évolution du taux de chômage des 15-19 ans et des 20-24 ans, de 1987 à 1999. Notamment, on peut y voir que l'écart entre le taux de chômage des groupes de jeunes est sans cesse grandissant depuis 1988. À cette date, les deux groupes avaient un taux de chômage inférieur à 14 %, tandis qu'en 1999, celui des 15-19 ans était de 33,3 % comparativement à 13,2 % pour les 20-24 ans. Cet écart entre le taux de chômage de ces deux groupes peut être une indication que l'accès au marché du travail, dont les exigences en matière de qualifications ne cessent de croître, est plus difficile pour les 15-19 ans, qui n'ont pas une scolarité assez élevée, que pour les 20-24 ans. Dans un autre ordre d'idée, si on compare les 20-24 ans avec les 25 ans et plus, on constate que l'évolution du taux de chômage des premiers s'apparente à celle de leurs aînés<sup>12</sup>. De 1992 à 1999, l'écart séparant le taux de chômage de ces deux groupes est descendu de 12 % à seulement 3,3 %. En fait, en 1999, le taux de chômage des 20-24 ans a été de 13,2 %, tandis que celui des 25 ans et plus est demeuré à peine sous les 10 %.

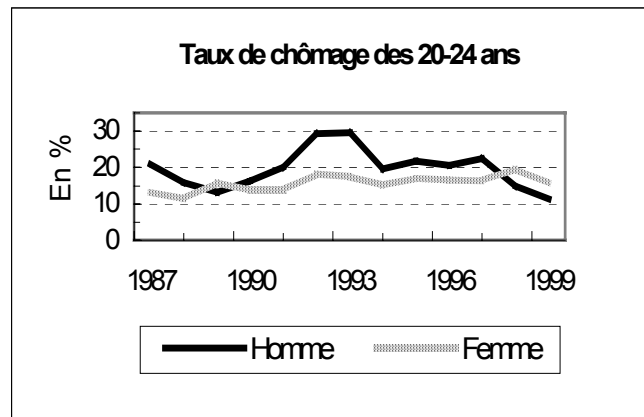


<sup>12</sup> On peut le constater en juxtaposant la courbe des 25 ans et plus du Graphique 5 et la courbe des 20-24 ans du graphique 6.

Enfin, parmi les jeunes de 15-24 ans en région, la population masculine a affiché un taux de chômage de 17,3 % en 1999, le plus bas depuis 1990. Entre temps, le taux de chômage des hommes de 15-24 ans a fluctué pendant cinq ans au-dessus des 20 %.

**Graphique 7**

La population féminine a, pour sa part, été touchée moins sévèrement par le chômage. Tout de même, le taux de chômage des jeunes femmes s'est élevé à plus de 20 % de 1996 à 1999, alors qu'à la fin des années 80, il était sous les 15 %. Par ailleurs, si la différence entre le niveau du taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes de 15-19 ans est faible, on ne peut en dire autant du groupe des 20-24 ans. En effet, tel que présenté au **Graphique 7**, le taux de chômage de la population masculine de 20-24 ans est très fluctuant, alors que celui des femmes est stable sous la barre des 20 %.



### 3.2 Les prestataires d'assurance-emploi<sup>13</sup>

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, le chômage est très présent en Mauricie et les jeunes sont davantage touchés que la population active plus âgée. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation. D'une part, l'entreprise tient compte de l'expérience lorsqu'elle procède à des compressions de personnel ou qu'elle embauche. Comme les jeunes sont généralement moins expérimentés, ils se retrouvent donc plus rapidement sans emploi que leurs aînés. D'autre part, chez les 25 ans et plus, le chômage est habituellement consécutif à la perte d'un emploi, tandis que le chômage des jeunes est aussi occasionné par la période de transition entre les études et l'intégration à l'emploi.

Au cours de l'année 1999, il y avait mensuellement une moyenne de 1 638 prestataires d'assurance-emploi parmi les jeunes de 15-24 ans en Mauricie. Plus de la moitié de ces prestataires résidaient dans la MRC de Francheville, alors qu'un quart provenait de la MRC du Centre-de-la-Mauricie. Le reste des autres prestataires étaient assez uniformément répartis sur le territoire des autres MRC, en occurrence celle de Mékinac, du Haut-Saint-Maurice et de Maskinongé<sup>14</sup>. Aussi, en ob

<sup>13</sup> La représentativité des hommes et des femmes en Mauricie étant pratiquement la même, cette section n'effectue aucune distinction entre les catégories de sexe.

<sup>14</sup> Tableau 8

servant les mois de 1999, on s'aperçoit que la période où il y a le plus petit nombre de jeunes prestataires en Mauricie et dans les MRC correspond à la période estivale. En effet, lors des mois de juin à août de 1999, il y a eu moins de 1 400 prestataires. Par contre, lors de la période hivernale soit de décembre à mars de chaque année, le nombre de prestataires augmente au-dessus des 1 800 par mois. Cet écart entre le nombre de prestataires en été et en hiver est un indicateur de la présence de chômage saisonnier en région. En été, parce que plus d'emplois leur sont offerts, les jeunes travaillent davantage qu'en hiver.

#### **4. Les jeunes, la scolarité et le marché du travail**

À la section 2, il est démontré que la fréquentation scolaire des jeunes de 15-24 ans avait augmenté de 1991 à 1996. Pour cette raison, l'hypothèse que le taux d'emploi des étudiants à temps partiel avait probablement chuté durant cette période avait été émise. Cette hypothèse était tirée des constatations effectuées par une étude d'Emploi-Québec prouvant que, pour l'ensemble de la province, il y avait une étroite corrélation entre l'augmentation de la fréquentation scolaire et la diminution du taux d'emploi. Dans la partie qui suit, nous aborderons une fois de plus le thème de la fréquentation scolaire, mais cette fois seulement en lien avec le degré de scolarité atteint des jeunes. De plus, nous tenterons de voir si, en région, le temps de fréquentation scolaire des jeunes a un impact réel sur leur capacité à s'intégrer au marché du travail. Ces deux thèmes traiteront de la Mauricie et, dans une moindre mesure, de ses MRC en fonction des données disponibles au recensement de 1996.

##### **4.1 Fréquentation scolaire et degré de scolarité atteint**

Dans un premier temps, on recensait 33 610 jeunes de 15 à 24 ans, en 1996, dans la région, fréquentant une institution scolaire à temps plein ou à temps partiel ou tout simplement n'en fréquentant aucune. Chez les 15-19 ans, 81,4 % des jeunes fréquentaient à plein temps une institution d'enseignement secondaire, alors que ce ratio n'atteignait que 15 % chez les 20-24 ans. Parmi la population totale des 20-24 ans, 41 % des jeunes poursuivaient des études postsecondaires à temps plein en 1996, tandis que 47,4 % n'allaient plus à l'école. Également, 42,5 % de la population féminine totale effectuait des études postsecondaires à plein temps, contrairement à 39 % chez les hommes. Notamment, et toute proportion gardée, les femmes étaient plus portées vers les hautes études, puisque 24,7 % d'entre elles fréquentaient des institutions universitaires à plein temps. Chez les hommes, cette proportion n'atteignait que 18 %.

Dans un deuxième temps, en analysant la fréquentation scolaire des jeunes de 15-19 ans et 20-24 ans, on se rend compte que l'abandon de l'école secondaire

sans diplôme est un problème plus criant dans certaines MRC que d'autres. D'une part, chez les 15-19 ans, 8,1 % de la population totale en Mauricie avait cessé, en 1996, de fréquenter une institution secondaire, sans avoir obtenu préalablement un diplôme d'études secondaires. Ce pourcentage était plus élevé dans les MRC du Haut-Saint-Maurice et de Maskinongé, puisqu'il atteignait, respectivement, 21,1 % et 15,3 %. D'autre part, chez les 20-24 ans, 16,2 % de la population totale en Mauricie avait également cessé, en 1996, de fréquenter une école secondaire, sans avoir au moins obtenu un diplôme d'études secondaires. Encore une fois, ce taux était particulièrement élevé dans les MRC du Haut-Saint-Maurice (33 %) et de Maskinongé (25,5 %). Par contre, tout comme chez les 15-19 ans, la MRC de Francheville avait un taux inférieur à celui de la région avec 12,5 %. Enfin, quel que soit le groupe d'âge des jeunes, la proportion d'hommes ayant abandonné les études secondaires avant l'obtention d'un diplôme était plus grande que celle des femmes, et ce, dans toutes les MRC de la région.

## **4.2 L'impact des études<sup>15</sup>**

Dans cette section, nous déterminerons s'il existe réellement un lien entre le degré de scolarité d'un groupe d'individus du même âge et la bonne performance d'indicateurs économiques tels que le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Cette section traite de la Mauricie et de ses MRC.

En 1996, 5 760 jeunes de 15-19 ans en Mauricie étaient membres de la population active. Cela signifie, par rapport à la population totale de cette catégorie d'âge, qu'à peine 31 % des jeunes étaient en activité sur le marché du travail. Autrement dit, près d'un jeune sur trois de 15-19 ans travaillait à temps plein ou à temps partiel ou bien était simplement considéré comme chômeur<sup>16</sup>. De même, parmi les 5 760 jeunes en activité, 36 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires<sup>17</sup> et 20,8 % possédaient, au moins, un certificat d'études secondaires. Quant aux autres, ils poursuivaient ou avaient terminé des études postsecondaires<sup>18</sup>. Dans un premier temps, les jeunes de 15-19 ans qui n'avaient pas terminé d'études secondaires en Mauricie affichaient un taux d'activité de 21,5 %, un taux d'emploi de 14,7 % et un taux de chômage de 31 %. Dans un deuxième temps, les 15-19 ans qui possédaient au minimum un diplôme d'études secondaires avaient un taux d'activité de 30,8 %, un taux d'emploi de 23,3 % et un taux de chômage de 22,9 %. Enfin, dans un troisième temps, ceux qui poursuivaient ou

---

<sup>15</sup> Aucune distinction entre les sexes n'est effectuée puisque les différences sont non significatives.

<sup>16</sup> Toutefois, les données disponibles ne permettent pas de dire si ces jeunes de la population active travaillaient tout en poursuivant des études à temps plein ou à temps partiel ou ne fréquentaient tout simplement plus l'école.

<sup>17</sup> Les données sur les jeunes n'ayant pas terminé leurs études secondaires proviennent de la somme des jeunes ayant un degré de scolarité inférieur à la 9<sup>e</sup> année et des jeunes de la 9<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année ne détenant pas de diplôme d'études secondaires.

<sup>18</sup> Les études postsecondaires comprennent le certificat ou diplôme d'une école de métiers seulement, les études autres qu'universitaires et les études universitaires.

avaient terminé des études postsecondaires maintenaient un taux d'activité de 49,2 %, un taux d'emploi de 37,5 % et un taux de chômage de 23 %.

En regard des statistiques fournies ci-dessus, on s'aperçoit qu'il existe réellement un lien entre la longévité des études et la bonne performance des indicateurs du marché du travail. Ainsi, comme nous venons de le constater chez les 15-19 ans, plus on obtient un certificat ou un diplôme d'un grade d'études élevé, plus les chances d'obtenir un emploi augmentent. C'est également le cas chez les 20-24 ans. En effet, en 1996, les indicateurs du marché du travail des jeunes de 20-24 ans en Mauricie s'améliorent au fur et à mesure que le degré de scolarité atteint tend à augmenter. À titre d'exemple, les jeunes de 20-24 ans n'ayant pas terminé leurs études secondaires affichaient un taux d'activité de 56,4 %, un taux d'emploi de 36 % et un taux de chômage de 35,5 %. Quant aux jeunes de 20-24 ans qui détenaient un diplôme d'études secondaires, on avait un taux d'activité de 72,4 %, un taux d'emploi de 59,9 % et un taux de chômage de 18,1 %. Le fait de détenir un diplôme d'études secondaires a donc un impact considérable sur la bonne performance des indicateurs du marché du travail. Bref, un jeune possédant un diplôme de secondaire V a plus de chance d'intégrer facilement le marché du travail qu'un autre qui aurait, par exemple, abandonné l'école avec un secondaire III.

Comme mentionné précédemment, en 1996, dans les MRC du Haut-Saint-Maurice et de Maskinongé la proportion de jeunes de 15-19 ans qui ont abandonné l'école sans diplôme d'études secondaires est de beaucoup supérieure à l'ensemble de la région. Nous constatons donc que toute proportion gardée, c'est à l'intérieur de ces MRC que le taux d'activité des jeunes de 15-19 ans n'ayant pas terminé leurs études secondaires est le plus élevé en région. En effet, le taux d'activité des 15-19 ans de Maskinongé s'élevait à 35,3 % en 1996, alors qu'il atteignait 24,6 % dans le Haut-Saint-Maurice. De même, ce sont les MRC du Haut-Saint-Maurice et de Maskinongé qui, chez les 15-19 ans détenant un diplôme d'études secondaires, montraient le taux d'activité le plus fort soit, 33,3 % et 32,8 %.

## **5. Caractéristiques de l'emploi chez les jeunes<sup>19</sup>**

### **5.1 Le travail à temps partiel**

Depuis 1987, le travail à temps partiel a connu une croissance importante en Mauricie pour tous les groupes d'âge. Ainsi, entre 1987 et 1999, le nombre de travailleurs à temps partiel de 25 ans et plus a grimpé de 3 %, passant de 13,6 % à 16,6 %. Chez les jeunes de 15-24 ans, ce taux est passé de 35,7 % en 1987 à 44,4 % en 1999, soit une hausse de 8,7 %. De ce groupe, c'est la situation des 15-

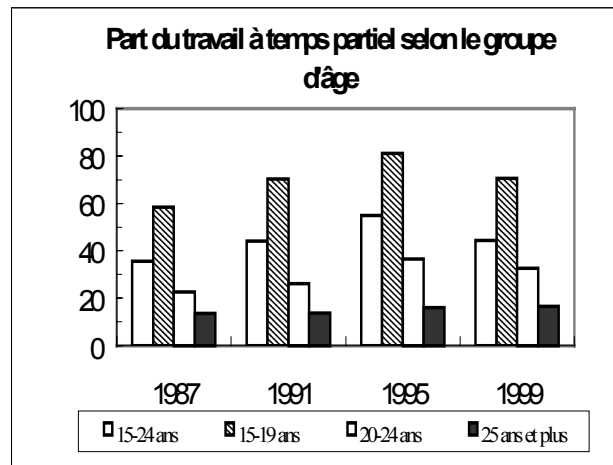
---

<sup>19</sup> Cette section ne traite pas des différences des sexes puisque les différences sont non significatives

19 ans qui s'est la plus détériorée. En effet, plus de 70,5 % des 15-19 ans en 1999 travaillaient à temps partiel, alors que cette proportion n'était que de 58,4 % en 1987. Ce n'est toutefois pas bien élevé par rapport au niveau de 1995 où plus de 80 % de ces jeunes étaient à temps partiel.

**Graphique 8**

Quant aux 20-24 ans, environ un individu sur cinq de ce groupe travaillait à temps partiel en 1987. En 1999, cette proportion était d'un individu sur trois (**Graphique 8**).



En Mauricie, peu importe le groupe d'âge, le travail à temps partiel a toujours été davantage attribué aux femmes qu'aux hommes. Parmi la population occupée de 15 ans et plus, la part des femmes ayant un travail à temps partiel est demeurée de trois fois supérieure à celle des hommes. En réalité, en 1987, 30 % des femmes travaillaient à temps partiel, contrairement à 9,6 % des hommes. Cette proportion de femmes avait augmenté légèrement à 31,8 % en 1989, de même que celle des hommes à 10,9 %. Enfin, chez les 15-24 ans, la population féminine travaillant à temps partiel en 1999 était de 53 %, comparativement à 37 % chez les hommes. Il s'agit du plus grand écart entre les deux sexes au cours de cette période.

## 5.2 L'emploi des jeunes selon les professions

En 1996, 57,8% de la population active totale des 15-19 ans en Mauricie avait un travail relié à la vente et aux services<sup>20</sup>. Cette catégorie générale de professions comprend, entre autres, des métiers tels que ceux de vendeurs, caissiers, cuisiniers, mais surtout du personnel de vente et de services. En fait, près du quart de la population active des 15-19 ans occupait un emploi dans cette catégorie générale de professions en 1996. Par ordre d'importance, parmi les autres catégories de professions les plus pratiquées, on retrouvait 10 % de la main-d'œuvre en activité dans le domaine des transports et de la machinerie (mécanicien, machiniste, conducteur), 9,7 % dans la transformation et la fabrication (monteur, manœuvre), de même que 9,6 % dans les affaires, la finance et l'administration (secrétaire, personnel de bureau).

<sup>20</sup> La population active comprend les travailleurs occupés ou en emploi et les travailleurs au chômage.

Chez les 20-24 ans, 43,4 % des jeunes de la région étant actifs sur le marché du travail, en 1996, occupaient un emploi dans la vente et les services. Dans cette catégorie générale de professions, 32,7 % du personnel des jeunes avaient un emploi lié à la vente et les services, et 16 % œuvraient dans le service des aliments et des boissons (restaurant, épicerie, bar, etc.). Également, une personne sur quatre de la population active des 20-24 ans avait un travail dans le domaine des affaires, de la finance et de l'administration. À 78 %, les jeunes, pratiquant cette catégorie générale de professions étaient du personnel de bureau. Enfin, 10,5 % des jeunes avaient un emploi dans le domaine du transport et de la machinerie et 9,3 % travaillaient dans le domaine de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique.

Si l'on compare les professions pratiquées par la population active des 15-19 ans et des 20-24 ans en Mauricie, en 1996, on s'aperçoit qu'un plus fort pourcentage de jeunes de 15-19 ans pratiquent des professions liées à la vente et aux services, tandis qu'un plus grand nombre de 20-24 ans occupe un emploi dans le domaine des affaires, de la finance et de l'administration. En fait, les jeunes de 15-19 ans adhèrent à des emplois requérant une moins grande spécialisation que les 20-24 ans. De même, si on compare les professions pratiquées par la population active des 20-24 ans avec celles du total de la population active de toutes les catégories d'âge confondues, on se rend compte que seulement un individu sur quatre en région œuvre dans le domaine de la vente et des services, alors qu'un peu moins du double des 20-24 ans y occupe un emploi. Par contre, la part de la population active des 20-24 ans qui travaille dans le domaine des affaires, de la finance et de l'administration est plus grande que celle de la population active comprenant toutes les catégories d'âge confondues. Même s'il existe quelques différences au niveau des professions occupées par ces deux groupes, il ne fait aucun doute que la répartition de l'emploi chez les 20-24 ans est beaucoup plus ressemblante à celle du reste de la population active que celle des 15-19 ans.

## CHAPITRE 2

### BESOINS DES JEUNES EN MATIÈRE D'INTÉGRATION EN EMPLOI

Le but premier de cette analyse des besoins est de connaître, constater, et vérifier si les constats dressés par Emploi-Québec, étaient justes en ce qui concerne les réalités du marché du travail pour les jeunes de moins de 25 ans en Mauricie.

#### 2.1 Méthodologie

La vérification de ces constats s'est effectuée, d'une part, avec le concours de différents organismes en employabilité jeunesse à travers la Mauricie. Ces organismes ont été contactés afin de leur expliquer le but de l'étude et de solliciter leur participation. Une première série de rencontres avec les organismes a eu lieu au cours du mois d'avril 2000. La deuxième s'est déroulée au cours du mois d'août 2000.

D'autre part, des jeunes de chacune des cinq MRC de la Mauricie ont aussi été recrutés. Au total, 94 jeunes âgés entre 15 et 24 ans ont participé aux différentes rencontres qui ont eu lieu au cours du mois de mai 2000.

**Tableau 1**  
**Répartition des participants par âge, sexe et MRC**

MRC	Hommes		Femmes		Total
	15-19 ans	20-24 ans	15-19 ans	20-24 ans	
Francheville	11	11	12	12	46
Centre-de-la-Mauricie	7	1	6	4	18
Maskinongé	2	0	2	3	7
Mékinac	0	1	3	7	11
Haut-Saint-Maurice	2	7	2	1	12
					<b>94</b>

La répartition des jeunes consultés par MRC a été définie par le poids relatif de la population (jeunes 15-24 ans) de chaque MRC en Mauricie. On aurait espéré au départ une répartition sexe et âge plus équilibrée pour les MRC du Centre-de-la-Mauricie, de Maskinongé, de Mékinac et du Haut-Saint-Maurice, mais différents problèmes de recrutement ont été rencontrés en cours d'expérimentation. Il n'en demeure pas moins que des jeunes de chacune des MRC, et ce, en poids relatif, ont participé à l'analyse et ont émis leurs opinions sur les réalités qui entourent leur accessibilité à l'emploi.

Le recrutement des jeunes s'est déroulé en quelques étapes, différents médias d'information, tels que la radio et les médias écrits, furent utilisés. Le premier s'est avéré peu rentable en termes de recrutement, toutes MRC confondues. Le deuxième fut profitable dans le recrutement des jeunes provenant de milieux urbanisés, notamment la MRC de Francheville et, en partie, dans la MRC du Centre-de-la-Mauricie.

Le recrutement des jeunes des MRC de Maskinongé, de Mékinac et du Haut-Saint-Maurice a été rendu possible par le concours des Centres locaux d'emploi de ces territoires. Ils ont ainsi contacté des jeunes qui avaient eu recours aux différents services des CLE. Cette méthode de recrutement a été utilisée suite à l'échec des autres moyens précédemment utilisés.

Fait à noter, les jeunes des MRC rurales confient que le meilleur moyen d'attirer leur attention est de communiquer avec eux directement par téléphone. Sans vouloir généraliser cette réalité, elle reflète bien le style de vie des milieux ruraux où les informations sont souvent transmises de bouche à oreille.

Un questionnaire a été utilisé afin de recueillir les opinions et réponses des organismes et des jeunes. Ce questionnaire était utilisé par l'animateur des rencontres et servait à guider et normaliser les questions abordées durant ces rencontres. Les questions portaient sur les problématiques jeunesse, telles que traitées lors des Forums jeunesse de l'automne dernier. (voir **Annexe C**). Pour la deuxième série de rencontres avec les organismes, nous avons utilisé les mêmes questions bonifiées des constats des jeunes et des organismes de la première série de rencontres.

## **2.2 Caractéristiques démographiques et socio-économiques des participants**

Afin de savoir plus clairement quels jeunes ont participé à cette analyse des besoins, certaines caractéristiques sociales et professionnelles sont exposées par sexe. Ainsi, nous examinerons leur état civil, leur niveau de responsabilité, leur

scolarité, leur situation financière et leur mobilité intrarégionale. Des tableaux en **Annexe D** complètent l'information qui suit.

La majorité (86 %) des jeunes rencontrés dans les différentes MRC sont célibataires et ont peu de responsabilités financières; toutefois, on observe que 9 % des jeunes rencontrés dans la région avait au moins un enfant à charge; de ce pourcentage plus de 65 % était monoparental.

La niveau de scolarité est variable d'une MRC à l'autre. Dans Francheville<sup>21</sup>, 54,5 % des jeunes détiennent un diplôme d'études secondaires, une formation professionnelle ou un diplôme d'études postsecondaires. Aussi, plus de 43 % n'ont pas complété le 5<sup>e</sup> secondaire. Il n'apparaît pas de différences marquées entre les hommes et les femmes au niveau de la diplomation dans cette MRC. C'est dans la MRC de Mékinac<sup>22</sup> que l'on retrouve le plus haut pourcentage de diplomation; 82 % des jeunes rencontrés avaient, soit un diplôme d'études secondaires ou collégiales, soit une formation professionnelle, ou un diplôme universitaire. Les jeunes rencontrés dans la MRC de Mékinac sont plus diplômés que chez l'ensemble des jeunes de ce territoire. En effet, selon le recensement de 1996, seulement 59,1 % des jeunes de 15-24 ans sur le territoire de la MRC de Mékinac sont diplômés. Dans le Haut-Saint-Maurice<sup>23</sup>, 66 % des jeunes rencontrés possédaient plus d'un diplôme d'études secondaires. Le niveau de scolarisation de l'échantillon du Haut-Saint-Maurice n'est que partiellement représentatif de la population de ce territoire où 45 % des jeunes de 15 à 24 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires.

Au Centre-de-la-Mauricie<sup>24</sup> et dans Maskinongé<sup>25</sup>, on constate une problématique de sous-diplômation chez les jeunes rencontrés. De fait, respectivement 78 % et 71,4 % détiennent moins d'un 5<sup>e</sup> secondaire. Dans ces deux MRC ce sont les femmes exclusivement qui détiennent au moins un diplôme d'études secondaires. Cette réalité concorde avec celle exprimée précédemment dans la partie *Portrait des jeunes*.

La situation financière des jeunes rencontrés dans toutes les MRC est peu reluisante. Dans Francheville, 65 % d'entre eux sont sans revenus ou avec des emplois très précaires. Au Centre-de-la-Mauricie, ce pourcentage est de 83 %, dans Mékinac, de 91 %, et dans le Haut-Saint-Maurice de 66 %. C'est dans Maskinongé que l'on retrouve le plus haut taux de prestataires d'assistance-emploi, soit 57 %.

Seulement 17 % des femmes rencontrées dans la région ont recours à l'assistance-emploi et aucune ne recevait de prestations d'assurance-emploi. Les

---

<sup>21</sup> Tableau 9

<sup>22</sup> Tableau 12

<sup>23</sup> Tableau 13

<sup>24</sup> Tableau 10

<sup>25</sup> Tableau 11

hommes bénéficiaient, dans une proportion de 33 %, de prestations d'assistance-emploi et 12 % d'assurance-emploi. Au total, en Mauricie, seulement 24,5 % des jeunes rencontrés recevaient des prestations d'assistance-emploi et 5 % des prestations d'assurance-emploi.

L'exode des jeunes est un problème sur lequel nombre d'instances se penchent, les résultats obtenus dans cette analyse sont loin de rassurer qui que ce soit. Ainsi, dans les MRC de Maskinongé, de Mékinac et du Haut-Saint-Maurice, les jeunes sont prêts respectivement, dans des proportions de 86 %, de 82 % et de 83 %, à accepter un emploi à l'extérieur de la région, puisqu'ils ne voient pas de possibilité d'embauche dans leurs propres territoires. Dans Francheville et Centre-de-la-Mauricie, presque la moitié d'entre eux sont prêts à l'exode pour l'emploi. La seule MRC où l'on constate une différence marquée entre les sexes est dans Francheville: 73 % des hommes consultés sont prêts à quitter la région pour l'emploi tandis que seulement 21 % des femmes se disent prêtes à la même éventualité.

### **2.3 Problématiques d'intégration des jeunes au marché du travail**

La section qui suit présente les résultats des rencontres avec les organismes jeunesse en employabilité et les jeunes eux-mêmes. Trois grands thèmes sont abordés : la formation, l'éducation et les stages; l'expérience professionnelle et le réseautage; la précarité des emplois. Ces résultats sont de type qualitatif.

## **CHAPITRE 3 LA FORMATION, L'ÉDUCATION ET LES STAGES**

Comme le démontraient les résultats du recensement 1996, les jeunes de la Mauricie demeurent plus longtemps sur les bancs d'école qu'en 1991. Toutefois, cette réalité ne semble pas avoir tous les impacts positifs auxquels on pourrait s'attendre. Les jeunes de la Mauricie s'accordent pour dire qu'un diplôme d'études, qu'il soit professionnel ou général, facilite l'intégration en emploi.

### **3.1 La formation**

Les jeunes participants reconnaissent l'importance des études et se montrent ouverts, pour la plupart, à compléter leur formation. Une condition s'impose toutefois, la garantie que le diplôme les conduira vers un bon emploi. Cependant, pour la majorité, ils sont confrontés à une réalité qui les rend non admissibles au système des prêts et bourses du ministère de l'Éducation du Québec, étant considérés dépendants de leurs parents. Par ailleurs, ils ne se montrent pas favorables à contracter des dettes d'études sans une possibilité réelle d'emploi dans leur domaine d'études.

Pour leur part, les organismes rencontrés dans les MRC de Francheville et du Centre-de-la-Mauricie reconnaissent l'importance accordée au diplôme par les employeurs et ils considèrent que les jeunes de leurs territoires respectifs ne sont pas assez diplômés pour rencontrer les exigences souvent trop élevées des employeurs. Par ailleurs, certains organismes ajoutent qu'il est plus important d'être scolarisé dans un milieu urbain, comme le Trois-Rivières Métro, que dans un milieu rural. Alors que d'autres précisent que la scolarisation est davantage reliée au niveau d'emploi. Les jeunes sous-scolarisés réussissent à se trouver des emplois peu spécialisés qui sont précaires et peu rémunérés.

### **3.2 L'éducation**

Le marché du travail du 21<sup>e</sup> siècle est caractérisé par une main-d'œuvre motivée, persévérante, combative, et qui croit en son potentiel. Selon les organismes consultés, ces éléments seraient déficients chez plusieurs jeunes. Par contre, la majorité des jeunes interrogés se disent en désaccord avec cette affirmation.

À cet égard, les organismes affirment que l'éducation est le fondement sur lequel s'appuie le développement de la confiance en soi et de l'estime de soi. L'éducation permet l'établissement d'un système de valeurs et oriente les comportements et attitudes, établissant ainsi les bases de l'individu, et de là, sa capacité à intégrer le marché du travail. Le développement de la confiance en soi et des habilités culturelles et sociales de même que le changement d'attitudes et de comportements sont des gages de succès pour l'intégration des jeunes au marché du travail. Ainsi, la réalité demeure peu reluisante pour les moins scolarisés qui présentent des problèmes d'attitudes et de comportements.

Pour leur part, les jeunes de Francheville ont une vision plus indépendante de leur éducation. Ils croient en leur capacité d'adaptation, et ce, indépendamment de l'éducation qu'ils ont reçue. Les jeunes des quatre autres MRC ne se sont pas prononcés clairement sur ce sujet.

Au dire des organismes, les jeunes qui présentent des difficultés à intégrer le marché du travail manquent habituellement de support et d'encadrement de la part de leurs parents. Ces jeunes ont des attitudes qui nuisent à leur intégration en emploi. Ils sont désillusionnés par rapport au marché du travail, manquent de motivation et de scolarisation. Confrontés à ces affirmations, les jeunes de la Mauricie considèrent que la motivation se mine à force d'essayer des refus répétitifs; il est vrai qu'ils sont probablement désillusionnés par rapport au marché du travail.

Les organismes de Francheville constatent également que le système scolaire est peu adapté aux jeunes présentant des difficultés particulières. Cette réalité est appuyée fortement par les jeunes du Haut-Saint-Maurice et dans une moindre mesure par les jeunes des autres MRC.

« Ici, il y a plein de jeunes qui abandonnent le système régulier pour aller à l'école aux adultes, là-bas au moins ils s'occupent de toi et tu peux aller à ton rythme (La Tuque). »

Les organismes de Francheville et du Centre-de-la-Mauricie déplorent, également, le désinvestissement au chapitre de la culture générale dans les écoles ainsi que la baisse du nombre d'heures d'enseignement par jour et par année. Selon eux, ces politiques créent, chez les jeunes, une difficulté à supporter un cadre plus rigide, comme celui que le marché du travail exige. De plus, les organismes constatent qu'il existe peu d'alternative au système scolaire régulier pour aider les jeunes qui présentent des difficultés.

Dans les MRC de Francheville et du Centre-de-la-Mauricie, les organismes constatent que les formations professionnelles offertes sont multiples et en lien avec les emplois en demande dans la région. On s'inquiète toutefois de l'emphase qui est

donnée à certaines formations, pour combler des besoins en main-d'œuvre. Le fait de mousser, pendant des périodes données, l'accessibilité à ces formations crée trop de travailleurs qualifiés pour seulement quelques emplois disponibles. Cette situation contribue, selon ces organismes, à perpétuer l'image négative que les jeunes ont de l'accessibilité au marché du travail.

Certains organismes trouvent difficile le manque de planification des formations professionnelles à moyen et long terme. Les conséquences de ces décisions ont un impact sur le marché de l'emploi pour les jeunes. Les goûts et aptitudes des individus doivent aussi être considérés et il serait faux de penser qu'un jeune fera une formation professionnelle pour s'assurer un emploi si le domaine ne lui plaît pas. On soulève aussi le problème de l'orientation professionnelle. Les cours et ateliers offerts aux jeunes du niveau secondaire sont souvent déficients en termes de ressources qualifiées et d'objectifs clairs, ce qui contribue à une mauvaise orientation scolaire et professionnelle des jeunes. Les jeunes ont de la difficulté à se projeter dans le futur et par le fait même de bien choisir leur carrière.

Pour d'autres organismes, la formation professionnelle est bien arrimée au marché du travail. Cependant, le danger vient de l'équilibre entre la pénurie de main-d'œuvre et l'intérêt du jeune. De plus, les organismes précisent que les ressources qui oeuvrent en orientation professionnelle sont qualifiées mais qu'elles ne sont pas suffisamment outillées pour répondre à la demande.

Selon un organisme de la MRC du Haut-Saint-Maurice, la formation professionnelle n'est pas adaptée aux besoins du milieu. Selon cet organisme, il y a un problème d'exode de jeunes très important sur ce territoire. Les jeunes vont se former à l'extérieur et ne reviennent pas travailler sur le territoire après la formation.

La majorité (plus de 60 %) des jeunes de Francheville trouvent que la formation professionnelle est adaptée en termes de contenu, mais peu en termes de possibilité de placement. Pour certaines formations, on parle de saturation du marché (par exemple: le secrétariat) mais surtout de manque d'expérience associée. Les jeunes sentent qu'il existe une réelle « compétition de diplômes et d'expérience ». Certains jeunes de ce territoire considèrent aussi que la formation professionnelle exige beaucoup trop de cours complémentaires. Les jeunes optent davantage vers une formation « à la carte » permettant de suivre seulement les cours spécifiques à l'occupation visée. Ces jeunes ne visent pas de promotion dans leur travail, ils espèrent seulement pouvoir travailler.

Enfin, les jeunes de la MRC de Mékinac déplorent le peu de formation professionnelle offert dans leur territoire. Pour y avoir accès, les jeunes doivent s'exiler vers d'autres territoires.

### **3.3 Les stages**

Le dernier thème à aborder dans cette section concerne les stages d'apprentissage en milieu de travail. Les organismes considèrent les stages comme une façon adaptée et efficace d'apprendre, cependant, ils devraient toujours être supervisés et rémunérés. Selon les organismes, un bon stage permet non seulement l'acquisition de compétences techniques, mais aussi l'acquisition de compétences sociales, d'attitudes et de comportements propres à l'emploi. Ils sont également une bonne façon d'acquérir une expérience et d'intégrer le marché du travail et ils devraient se réaliser dès le secondaire, combinés à une bonne démarche d'orientation.

Du côté des jeunes rencontrés, beaucoup perçoivent les stages comme des lieux d'exploitation. Cette perception est largement répandue. Tous s'entendent pour spécifier que si les stages étaient supervisés et encadrés de façon plus rigide, on éviterait l'abus. Ce qu'on déplore le plus, c'est l'incapacité pour certains de mettre en pratique concrètement leurs acquis scolaires dans leur milieu de stage, car ils sont souvent relégués à des tâches non connexes à leur formation.

Les stages seraient une bonne façon d'obtenir de l'expérience de travail. Des règles bien établies sur le mode de gestion des stages devraient toutefois être mises sur pied afin d'éviter les abus. Les employeurs devraient aussi reconnaître que les stages procurent des expériences valables et transférables.

## **CHAPITRE 4 : L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET LE RÉSEAUTAGE**

### **4.1 L'expérience professionnelle**

Selon les jeunes, le diplôme n'est pas le facteur principal pour l'obtention d'un emploi. De manière générale, tant les organismes<sup>26</sup> que les jeunes précisent que l'expérience en emploi est le facteur déterminant. Sans expérience, peu d'employeurs se montrent ouverts à l'embauche des jeunes. On note cependant une distinction dans la MRC de Maskinongé où il semble que l'emploi dans les entreprises manufacturières ne requiert pas beaucoup d'expérience. Toutefois, les conditions de travail en dépendent beaucoup. Il est possible pour un jeune avec peu d'expérience d'obtenir un emploi dans cette MRC. Le jeune doit accepter des horaires de travail difficiles durant plusieurs années et sans garantie d'emploi.

Quelques organismes du territoire de Francheville précisent qu'il y a un nivellement de l'emploi vers le bas. Les employeurs embauchent souvent des employés surqualifiés pour occuper leurs postes (ex : un diplômé universitaire pour un poste technique, un diplômé collégial pour un poste de niveau secondaire,...). Ce qui laisse peu de place à l'acquisition d'expérience pour le diplômé de niveau secondaire.

Selon un organisme de la MRC du Haut-Saint-Maurice, l'expérience de travail n'est pas un facteur plus important que le diplôme pour l'obtention d'un emploi. Il précise qu'un jeune diplômé bien préparé pour sa recherche d'emploi finit toujours par se trouver un emploi.

### **4.2 Le réseautage**

Un deuxième facteur important pour l'intégration en emploi est, selon les jeunes, le réseautage. Ce dernier surpasse bien souvent l'éducation et la formation. Cette réalité est soulevée prioritairement par les jeunes. Ce facteur est davantage présent dans les MRC qualifiées de rurales (Maskinongé, Mékinac, Haut-Saint-Maurice).

---

<sup>26</sup> Afin d'alléger le texte, nous ferons désormais référence « aux organismes » pour désigner les organismes en employabilité jeunesse qui ont participé à l'étude.

Certains organismes ont soulevé le fait que la majorité des emplois sont affichés dans les entreprises et que le phénomène du réseautage existera toujours. C'est pourquoi, ils insistent sur la nécessité pour le jeune de développer son réseau de contacts.

### **4.3 La précarité des emplois**

Le sous-emploi apparaît comme une caractéristique dominante des jeunes sur le marché du travail. On retrouve davantage de jeunes dans des emplois précaires. Pour certains, ils acceptent des emplois atypiques parce qu'ils n'arrivent pas à trouver un poste à temps plein.

La précarité d'emploi est associée à l'insécurité, tandis que le sous-emploi réfère à l'instabilité. On déplore beaucoup le sous-emploi et la surspécialisation demandée par les employeurs pour un maigre salaire. Selon les organismes, les conséquences de la précarité d'emploi chez les jeunes sont principalement le découragement qui peut entraîner le décrochage scolaire (vision d'avenir trop sombre) ou, au contraire, l'endettement (les jeunes deviennent d'éternels étudiants, sans but précis).

L'idée de faire des projets d'avenir et de contribuer à l'essor de l'économie est une préoccupation très lointaine chez les jeunes. Les problèmes financiers qu'ils vivent les ramènent constamment à leur réalité quotidienne, c'est-à-dire se loger et se nourrir.

La précarité d'emploi engendre aussi le travail au noir et les jeunes se sentent obligés de répondre à cette demande. Selon eux, les réalités des programmes sociaux contribuent aussi à perpétuer le travail au noir. Le phénomène du travail au noir est pratique courante dans toutes les MRC de la région Mauricie.

Enfin, la précarité d'emploi accentue le risque de pauvreté, et ce, peu importe le niveau de scolarité des individus. Toutefois, ce risque demeure plus élevé pour les jeunes sous-scolarisés.

## **CHAPITRE 5 : LES ATTENTES DU JEUNE FACE À L'EMPLOI**

Selon les organismes, les attentes des jeunes face à l'emploi sont d'obtenir un emploi permanent, à temps plein, sur semaine. Ils recherchent aussi de bonnes conditions de travail dans un domaine d'emploi qui les intéresse. Leurs attentes salariales sont aussi beaucoup plus élevées que la réalité offerte par le marché actuel.

L'opinion des jeunes des cinq MRC ne diffère pas vraiment de celle des organismes. En effet, ils recherchent des emplois stables, à temps plein dans un domaine d'activité qui les intéresse. De plus, la rémunération devrait se situer au-delà du salaire minimum puisque les employeurs exigent beaucoup trop pour le peu de salaire qu'ils sont prêts à offrir.

Ces constatations faites, les jeunes demeurent toutefois prêts à accepter des conditions de travail difficiles, mais cette situation ne fait que nourrir la vision négative qu'ils ont du travail. Dans Mékinac, l'accessibilité à l'emploi pousse les jeunes à quitter leur région. Ils se disent prêts à faire toutes les démarches possibles pour travailler dans leur MRC, mais ils ne sont pas prêts à faire des compromis quant au type d'emploi qu'ils recherchent. Les jeunes diplômés ne veulent pas accepter de sous-emploi. Ils sont donc à la recherche de travail à l'extérieur de la région.

Dans le Haut-Saint-Maurice, on constate une réelle dichotomie entre les jeunes qui veulent demeurer dans leur région et ceux qui sont prêts à la quitter. Des jeunes avec diplôme sont prêts à accepter un emploi pour lequel ils n'ont aucun intérêt pour demeurer dans leur MRC. Le Haut-Saint-Maurice est la seule MRC où une prise de position aussi formelle a été notée. Il semble que l'obtention d'un emploi sur ce territoire relève davantage du patronage et du népotisme que du diplôme, voire même de l'expérience de travail.

Avant de conclure et de proposer des recommandations, un portrait type des jeunes rencontrés dans chaque MRC est présenté.

Généralement, les jeunes de la MRC de Francheville n'ont pas de problème de diplomation, mais manquent d'expérience de travail, ce qui leur crée des problèmes d'intégration en emploi. Les jeunes sont très politiques et leurs plus importantes revendications concernent le droit à l'accessibilité au travail pour tous avec un salaire

décent. S'ils considèrent vivre une situation particulière, ils ne sont pas prêts à faire de compromis sur l'horaire de travail.

Les jeunes de la MRC du Centre-de-la-Mauricie vivent des frustrations majeures par rapport à l'emploi dans leur région. Ils se sentent prisonniers d'une réalité économique difficile, mais ne sont pas pour autant prêts à quitter leur région.

Quant aux jeunes de la MRC de Maskinongé, ils considèrent que la diversité des emplois est limitée et qu'ils sont pénalisés par leur situation géographique lorsque vient le temps de postuler pour des emplois dans d'autres localités telles que la région de Trois-Rivières. Les employeurs de la région de Trois-Rivières sont peu enclins à embaucher, à compétences égales, un jeune provenant de la région de Louiseville.

Les jeunes de la MRC de Mékinac sont très lucides face au peu d'opportunité d'emploi de leur région. Cette situation ne les démobilise pas, comme on le voit dans des régions considérées plus urbaines, comme le Trois-Rivières Métro et Shawinigan / Grand-Mère. La réalité du marché du travail de cette MRC semble s'être installée depuis leur très jeune âge et ne vient donc pas miner leur moral. Cependant, les jeunes constatent qu'ils ont manqué d'orientation professionnelle et que des stages dans différents milieux de travail leur auraient permis de faire des choix plus appropriés plus rapidement.

Enfin, les jeunes de la MRC du Haut-Saint-Maurice doivent se sentir stimulés par l'industrie forestière pour garder ainsi l'espoir de se trouver un emploi dans leur territoire. Même avec une formation collégiale, ils sont prêts, dans certains cas, à chercher un emploi dans un domaine qui les intéresse peu, et ce, dans le but de demeurer dans leur région. Ils se sentent isolés et peu privilégiés au niveau de la diversité d'emploi, mais demeurent tout de même fidèles à leur territoire. Ils dénoncent haut et fort le népotisme mais se sentent impuissants devant la situation.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude avait comme mandat principal de recueillir et d'analyser les commentaires de jeunes âgés entre 15 et 24 ans sur le territoire de la Mauricie, afin d'obtenir une vision plus claire des problématiques d'intégration en emploi que vivent ces derniers.

Les réalités d'une MRC à l'autre sont-elles suffisamment différentes pour planifier des mesures adaptées et spécifiques? Existe-t-il des réalités non envisagées par les comités de planification d'Emploi-Québec? La situation socio-démographique des jeunes de la Mauricie influence-t-elle le marché du travail de cette région? Le profil des jeunes en Mauricie est-il différent du profil des jeunes du reste du Québec? Voilà autant de questions que firent naître cette étude.

D'ors et déjà, on peut conclure que le mandat principal de cette étude est atteint, puisque 94 jeunes des cinq MRC de la Mauricie ont participé aux différentes rencontres. Ce qui confère aux résultats obtenus un poids intéressant. Comme on a pu le constater, l'opinion des jeunes, quant à l'éducation, est sensiblement la même d'une MRC à l'autre, et on s'accorde aussi pour dire que l'expérience en emploi est souvent plus importante qu'un diplôme, ce dernier étant considéré comme nécessaire (mais non essentiel) dans plusieurs emplois. La majorité des jeunes rencontrés, toutes MRC confondues, serait prête à retourner sur les bancs d'école si l'investissement pouvait leur garantir un avenir sur le marché du travail. Par contre, la vision négative que les jeunes ont du marché du travail fait en sorte que très peu d'entre eux sont prêts à s'endetter pour se payer des études, d'autant plus que le régime des prêts et bourses ne leur est pas d'un grand secours. Dans la plupart des cas, ils ne sont pas admissibles vu leur statut (n'étant pas considérés autonomes par le régime des prêts et bourses). Les parents étant, également, peu concernés dans bien des cas.

Des différences majeures s'installent entre les jeunes des MRC rurales versus ceux des MRC urbaines. Dans les MRC rurales, le patronage et le népotisme sont des réalités de l'intégration en emploi qui surpassent l'exigence de l'expérience de travail et encore plus du diplôme. Les jeunes des milieux ruraux se sentent encore davantage limités, quant aux chances d'emploi, parce que les secteurs d'activité économique sont très restreints.

Dans les MRC urbaines, les jeunes revendiquent leurs droits à une équité salariale, à des conditions de travail stables, et à l'accès aux mesures les sortant de la précarité financière ainsi que de la pauvreté. Ils déplorent les difficultés de transport vers leurs emplois. Dans les milieux ruraux, cette réalité n'était pas un problème

majeur, sauf si les jeunes voulaient quitter leur municipalité pour travailler à l'extérieur.

Les organismes en employabilité qui ont participé aux différentes rencontres exposent les difficultés plus personnelles des jeunes, notamment la faible estime de soi, le manque de motivation et le découragement expliquant les problèmes d'intégration. Ils ont toutefois confiance en ces jeunes et relativisent leur expérience professionnelle avec les jeunes en difficulté d'intégration au marché du travail et leur connaissance du marché du travail et de la place des jeunes, en général, dans ce marché.

Les recommandations qui suivent ont été élaborées, d'une part, à la suite des commentaires verbalisés lors des rencontres avec les organismes ayant participé à l'étude et celles avec les jeunes de chaque MRC de la Mauricie. D'autre part, elles tiennent compte des réalités du mandat d'Emploi-Québec Mauricie, par qui l'étude a été commandée. On ne doit pas non plus perdre de vue que les services offerts et les recommandations présentées ne peuvent remplacer l'ardeur économique d'une région.

## **Il est recommandé :**

### **Aider les jeunes à développer leurs compétences et leurs attitudes au marché du travail**

#### **Pistes de solution :**

- ♦ Conscientiser les jeunes à la réalité du marché du travail (horaire de travail, budget, déplacement, relation de pouvoir...)
- ♦ Promouvoir le concept de l'école orientante au personnel d'Emploi-Québec et aux ressources externes lorsqu'il sera instauré dans les écoles de la région.
- ♦ Privilégier l'achat de cours de formation qui offrent des alternances travail-études
- ♦ Soutenir les projets qui offrent une alternative au système scolaire régulier pour les jeunes décrocheurs (ex : RSVP, école de rue).

## **Aider les jeunes à acquérir l'expérience professionnelle nécessaire à l'intégration au marché du travail**

### **Pistes de solution :**

- ♦ Élaborer des stratégies afin de s'assurer que les stages sont bien structurés et tiennent compte des attentes et des limites des jeunes.
- ♦ S'assurer du suivi et de l'encadrement des participants et des entreprises tout au long du stage.
- ♦ Produire une pochette d'accueil du stagiaire pour les entreprises.
- ♦ Suggérer un système de retraite progressive aux entreprises pour ouvrir la porte aux jeunes et assurer la relève.
- ♦ Aider le jeune à développer son réseau de contacts en le jumelant avec un(e) travailleur(se) dans le métier ou une personne aînée ayant œuvré dans le métier.
- ♦ Démontrer aux jeunes et aux entreprises les avantages d'embaucher des jeunes.

## **S'assurer que les formations professionnelles offertes sur les territoires de la région soient arrimées aux besoins locaux.**

### **Pistes de solution :**

- ♦ Sensibiliser les institutions scolaires qui offrent les formations professionnelles à aider les jeunes provenant des milieux ruraux (ex : Haut-Saint-Maurice et Mékinac) à faire leur stage sur leur territoire.
- ♦ Arrimer l'offre de service des employeurs des différents territoires aux services de placement des commissions scolaires.
- ♦ S'assurer que le personnel d'Emploi-Québec connaissent tous les services des organismes (ressources externes, dont les travailleurs de rue) qui oeuvrent auprès des jeunes.

## **S'assurer que les mesures et services d'Emploi-Québec sont connus par les jeunes et les ressources externes**

### **Pistes de solution :**

- ♦ Sensibiliser le personnel d'Emploi-Québec à la problématique des jeunes sur le territoire ainsi que les services offerts aux jeunes.
- ♦ Fournir systématiquement aux ressources externes la documentation sur les mesures et services d'Emploi-Québec considérant que celles-ci sont la porte d'entrée des jeunes.

## **Soutenir la création d'emploi**

### **Pistes de solution :**

- ♦ Informer les jeunes sur l'entrepreneuriat.
- ♦ Sensibiliser les jeunes entrepreneurs sur les programmes offerts pour les aider au démarrage de leurs entreprises (aide au financement CJE de Shawinigan)

# **Annexe A**

## **RÉPERTOIRE DES RESSOURCES EN EMPLOYABILITÉ JEUNESSE**

MRC de Francheville

### **CARREFOUR FORMATION MAURICIE**

Bureau d'emploi CFP Bel Avenir  
1725, boul. Du Carmel  
Trois-Rivières, Québec  
G8Z 3R8  
Téléphone : (818) 691-3366  
Télécopie : (819) 379-6928  
Coordonnateur : Monsieur André Maurais

#### Services offerts :

Service en individuel, counselling d'emploi. Arrimage entre employeurs potentiels et finissants au professionnel. Stages pour étudiants.

#### Clientèle visée :

Tout finissant d'une formation professionnelle offerte par le Carrefour Formation Mauricie. Les Centres de Formation Professionnelle Bel Avenir et Qualitech et l'École forestière de La Tuque.

### **CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI (CJE)**

1300, Notre-Dame, Bureau 410  
Trois-Rivières, Québec  
G9A 4X3  
Téléphone : (819) 376-0179  
Télécopie : (819) 376-5290  
Directrice : Madame Manon Duchesne

#### Services offerts :

Accueil et référence. Aide à la recherche d'emploi. Information scolaire et professionnelle. Entrepreneuriat et initiation de projets.

#### Clientèle visée :

Jeunes adultes âgés entre 16 et 35 ans.

**CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE CAP DE LA MADELEINE (CLE)**

500, rue Des Érables  
Cap-de-la-Madeleine, Québec  
G8T 1J5  
Téléphone : (819) 371-6031  
Sans frais : 1-800-263-0214  
Télécopie : (819) 371-6613  
Directrice : Madame Claire Pépin

Services offerts :

Évaluation des compétences. Orientation professionnelle. Service assisté de recherche d'emploi. Formation. Stages. Subventions salariales. Références vers des organismes partenaires.

Clientèle visée :

Toute personne en recherche d'emploi ou voulant effectuer un retour aux études, des projets spécifiques aux jeunes existent tels que Jeunes Volontaires. (programme spécifique aux 16-29 ans).

**CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN (CLE)**

213, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Québec  
G0X 2R0  
Téléphone : (418) 362-2850  
Sans frais : 1-877-833-3224  
Télécopie : (418) 362-2462  
Directrice : Madame Claire Pépin

Services offerts :

Évaluation des compétences. Orientation professionnelle. Service assisté de recherche d'emploi. Formation. Stages. Subventions salariales. Références vers des organismes partenaires.

Clientèle visée :

Toute personne en recherche d'emploi ou voulant effectuer un retour aux études, des projets spécifiques aux jeunes existent tels que Jeunes Volontaires. (programme spécifique aux 16-29 ans).

### **CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE TROIS-RIVIÈRES (CLE)**

225, rue Des Forges  
Trois-Rivières, Québec  
G9A 5Z5  
Téléphone : (819) 371-6880  
Sans frais : 1-800-668-6538  
Télécopie : (819) 371-6975  
Directeur : Madame Nathalie Diamond

#### Services offerts :

Évaluation des compétences. Orientation professionnelle. Service assisté de recherche d'emploi. Formation. Stages. Subventions salariales. Références vers des organismes partenaires.

#### Clientèle visée :

Toute personne en recherche d'emploi ou voulant effectuer un retour aux études, des projets spécifiques aux jeunes existent tels que Jeunes Volontaires. (programme spécifique aux 16-29 ans).

### **CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI MAURICIE BOIS-FRANCS (CRE)**

3675, rue Chanoine-Moreau  
Trois-Rivières, Québec  
G8Y 5M6  
Téléphone : (819) 370-3660  
Télécopie : (819) 372-1032  
Coordonnatrice : Madame Louise Déry

#### Services offerts :

Aide à la recherche d'emploi par le biais de formation de groupe axée sur les techniques de recherche d'emploi. Alternance recherche-formation. Suivi de 4 mois postformation.

#### Clientèle visée :

Toute personne âgée d'au moins 17 ans, dont l'orientation professionnelle est définie et doit aussi être motivée à la recherche et disponible.

### **FORMATION ACCÈS INTÉGRATION AU TRAVAIL (FAIT)**

1266, rue Notre-Dame  
Trois-Rivières, Québec  
G9A 4W9  
Téléphone : (819) 379-9996  
Télécopie : (819) 379-5418  
Directeur : Monsieur Allain Tremblay

#### Services offerts :

Ateliers de groupe et rencontres individuelles sur la conscientisation des attitudes et comportements, l'appropriation de son propre pouvoir, l'actualisation de l'estime de soi, la stimulation de la mise en action et de la motivation. Les outils et techniques de recherche d'emploi. Orientation professionnelle.

#### Clientèle visée :

Toute personne qui se prépare à intégrer le marché du travail à court, moyen ou long terme.

### **SERVICE EXTERNE DE MAIN-D'ŒUVRE (SEMO)**

875, boul. Des Récollets, Bureau 101  
Trois-Rivières, Québec  
G8Z 3W6  
Téléphone : (819) 379-8242  
Télécopieur : (819) 379-2465  
Directeur : Monsieur Allain Tremblay

#### Services offerts :

Counselling, Recherche, suivi et maintien en emploi. Faciliter l'intégration au travail des personnes présentant différentes particularités.

#### Clientèle visée :

Personnes handicapées (limitation physique, intellectuelle, sensorielle, psychique ou problèmes de santé incapacitants).

**RSVP JEUNES**

70, rue St-Georges  
Cap-de-la-Madeleine, Québec  
G8T 5C6  
Téléphone : (819) 697-0202  
Télécopie : (819) 697-1212  
Directrice intérimaire : Madame Isabelle Marchand

Services offerts :

Formation en acquisition de compétences techniques. Stage en entreprise. Recherche d'emploi ou aide pour un retour aux études.

Clientèle visée :

Jeunes décrocheurs âgés entre 16 et 23 ans qui ont de grands besoins d'intégration en emploi.

**SERVICE DE PRÉPARATION ET D'INTÉGRATION AU TRAVAIL (SPRINT)**

1500, rue Notre-Dame, bureau 106  
Trois-Rivières, Québec  
G9A 4X5  
Téléphone : (819) 372-9211  
Télécopie : (819) 372-3012  
Coordonnateurs : Madame Danie Guillemette et Monsieur François Émond

Services offerts :

Orientation professionnelle. Connaissance de soi et du marché du travail de la région. Outils et techniques de recherche d'emploi. Support à la recherche d'emploi. Maintien en emploi. Suivi postformation de 3 mois. Services offerts en groupe ou en individuel.

Clientèle visée :

Jeunes adultes éprouvant des difficultés d'intégration et de maintien en emploi principalement reliées au développement de compétences techniques et génériques

**TRAVACTION MAURICIE INC. (GROUPE PROFIT)**

2250, rue Royale  
Trois-Rivières, Québec  
G9A 4L5  
Téléphone : (819) 375-5086  
Télécopie : (819) 375-9596  
Coordonnateur : Monsieur Paul Desfossés

Services offerts :

Développement de l'employabilité et réinsertion socioprofessionnelle. Stages en entreprise. Recherche d'emploi et / ou retour aux études.

Clientèle visée :

Alcooliques et toxicomanes âgés de 18 ans et plus.

**STRATÉGIE CARRIÈRE**

7175, boulevard Marion, bureau 312  
Trois-Rivières-Ouest, Québec  
G9A 5Z9  
Téléphone : (819) 373-5300  
Télécopie : (819) 373-0612  
Coordonnateur : Monsieur Bruno Bourassa

Services offerts :

Orientation et réorientation professionnelle.

Clientèle visée :

Toute personne en recherche d'emploi voulant effectuer une orientation ou une réorientation professionnelle

**ÉCONOMIE COMMUNAUTAIRE DE FRANCHEVILLE**

763, rue St-Maurice, bureau 2

Trois-Rivières, Québec

G9A 3P5

Téléphone : (819) 373-1473

Télécopie : (819) 373-7711

Coordonnatrice : Madame Caroline Lachance

Services offerts :

Choix de carrière; recherche d'emploi; développement des compétences génériques; maintien en emploi.

Clientèle visée :

Toutes personnes éprouvant des difficultés d'intégration et de maintien en emploi principalement reliées au développement de compétences génériques.

**CARREFOUR FORMATION MAURICIE**

Bureau d'emploi  
Siège social  
5105, avenue Albert Tessier  
C.P. 840  
Shawinigan, Québec  
G9N 7A3  
Téléphone : (818) 539-2265  
Télécopie : (819) 539-1945  
Coordonnateur : Monsieur André Maurais

Services offerts :

Service en individuel, counselling d'emploi. Arrimage entre employeurs potentiels et finissants au professionnel. Stages pour étudiants.

Clientèle visée :

Tout finissant d'une formation professionnelle offerte par le Carrefour Formation Mauricie, les Centres de Formation Professionnelle Bel Avenir et Qualitech et l'École forestière de La Tuque.

**CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI (CJE)**

794, 5<sup>e</sup> Rue  
Shawinigan, Québec  
G9N 6W2  
Téléphone : (819) 537-3358  
Télécopie : (819) 537-6260  
Directrice : Madame Julie Laforme

Services offerts :

Accueil et référence. Aide à la recherche d'emploi. Information scolaire et professionnelle. Entrepreneuriat et initiation de projets.

Clientèle visée :

Jeunes adultes âgés entre 16 et 35 ans.

**Centre Adrienne Roy Shawinigan inc.**

2092, rue Lavergne  
Shawinigan, Québec  
G9N 3S9  
Téléphone : (819) 539-9285  
Télécopie : (819) 539-5335  
Coordonnateur : Monsieur Bernard Carpentier

Services offerts :

Développement de l'employabilité et réinsertion socioprofessionnelle (choix de carrière, amélioration des compétences génériques, recherche d'emploi et maintien en emploi).

Clientèle visée :

Personnes ex-toxicomanes et/ou ex-alcooliques voulant intégrer le marché du travail.

**CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE GRAND-MÈRE (CLE)**

445, 5<sup>e</sup> Avenue  
Grand-Mère, Québec  
G9T 2M3  
Téléphone : (819) 538-0762  
Sans frais : 1-800-263-9829  
Télécopie : (819) 533-4985  
Directrice : Monsieur Raymond Dandurand

Services offerts :

Évaluation des compétences. Orientation professionnelle. Service assisté de recherche d'emploi. Formation. Stages. Subventions salariales. Références vers des organismes partenaires.

Clientèle visée :

Toute personne en recherche d'emploi ou voulant effectuer un retour aux études, des projets spécifiques aux jeunes existent tels que Jeunes Volontaires. (programme spécifique aux 16-29 ans).

**CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE SHAWINIGAN (CLE)**

212, 6<sup>e</sup> rue

Shawinigan, Québec

G9N 8B6

Téléphone : (819) 536-2601

Sans frais : 1-800-663-3059

Télécopie : (819) 536-0854

Directrice : Monsieur Raymond Dandurand

Services offerts :

Évaluation des compétences. Orientation professionnelle. Service assisté de recherche d'emploi. Formation. Stages. Subventions salariales. Références vers des organismes partenaires.

Clientèle visée :

Toute personne en recherche d'emploi ou voulant effectuer un retour aux études, des projets spécifiques aux jeunes existent telsque Jeunes Volontaires. (programme spécifique aux 16-29 ans).

**CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI MAURICIE BOIS-FRANCS (CRE)**

500, rue Broadway

Shawinigan, Québec

G8Y 5M6

Téléphone : (819) 537-0354

Télécopie : (819) 537-4193

Coordonnatrice : Madame Louise Déry

Services offerts :

Aide à la recherche d'emploi par le biais de formation de groupe axée sur les techniques de recherche d'emploi. Alternance recherche-formation. Suivi de 4 mois postformation.

Clientèle ciblée :

Toute personne âgée d'au moins 17 ans ;

Dont l'orientation professionnelle est définie ;

Doit être motivée à la recherche et disponible.

**GROUPE FORCES (DÉCLIC)**

812, avenue Des Cèdres

Shawinigan, Québec

G9N 1P2

Téléphone : (819) 537-5107

Télécopie : (819) 537-5109

Directrice par intérim : Madame Diane Bergeron

Services offerts :

Par le volet Déclic (Jeunes Stagiaires Canada), sont offerts des stages en entreprise rémunérés et supervisés. Conditions de stages variables en fonction du profil de la clientèle.

Clientèle visée :

Jeunes de moins de 30 ans sans prestations d'aide ou d'assurance-emploi, diplômés (depuis moins de 3 ans) ou non.

**OPTION TRAVAIL JEUNESSE**

791, 5<sup>e</sup> Rue, Bureau 102

Shawinigan, Québec

G9N 1G2

Téléphone : (819) 536-0410

Télécopie : (819) 536-0410

Coordonnatrices : Mesdames Carole Maheux et Carole Corriveau

Services offerts :

Projets de préparation en emploi avec stages en entreprise. Orientation professionnelle.

Clientèle visée :

Toute personne âgée entre 18 et 30 ans sans orientation professionnelle définie.

**CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI (CJE)**

121, Rang de la Petite Rivière  
Louiseville, Québec  
J5V 2H3  
Téléphone : (819) 228-0676  
Télécopie : (819) 228-0674  
Directrice : Madame Sonia Rainville

Services offerts :

Accueil et référence. Aide à la recherche d'emploi. Information scolaire et professionnelle. Entrepreneuriat et initiation de projets.

Clientèle visée :

Jeunes adultes âgés entre 16 et 35 ans.

**CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE LOUISEVILLE (CLE)**

511, rue Marcel  
Louiseville, Québec  
J5V 1N1  
Téléphone : (819) 228-9465  
Sans frais : 1-800-567-7635  
Télécopie : (819) 228-8893  
Directrice : Madame Lucie Bouchard

Services offerts :

Évaluation des compétences. Orientation professionnelle. Service assisté de recherche d'emploi. Formation. Stages. Subventions salariales. Références vers des organismes partenaires.

Clientèle visée :

Toute personne en recherche d'emploi ou voulant effectuer un retour aux études, des projets spécifiques aux jeunes existent tels que Jeunes Volontaires. (programme spécifique aux 16-29 ans).

## **FORMATION ACCÈS INTÉGRATION AU TRAVAIL (FAIT)**

509, rue Marcel

Louiseville, Québec

J5V 1N1

Téléphone : (819) 228-9996

Télécopie : (819) 379-5418

Directeur : Monsieur Allain Tremblay

### Services offerts :

Ateliers de groupe et rencontres individuelles sur la conscientisation des attitudes et comportements, l'appropriation de son propre pouvoir, l'actualisation de l'estime de soi, la stimulation de la mise en action et de la motivation. Les outils et techniques de recherche d'emploi. Orientation professionnelle.

### Clientèle visée :

Toute personne qui se prépare à intégrer le marché du travail à court, moyen ou long terme.

**CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI (CJE)**

581, rue Saint-Paul  
Saint-Tite, Québec  
G0X 3H0  
Téléphone : (418) 365-7070  
Télécopie : (418) 365-3337  
Directrice : Monsieur Guy Veillette

Services offerts :

Accueil et référence. Aide à la recherche d'emploi. Information scolaire et professionnelle. Entrepreneuriat et initiation de projets.

Clientèle visée :

Jeunes adultes âgés entre 16 et 35 ans.

**CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE STE-THÈCLE (CLE)**

301, rue Saint-Jacques, Bureau 101  
Sainte-Thècle, Québec  
G0X 3G0  
Téléphone : (418) 289-2405  
Sans frais : 1-877-314-8152  
Télécopie : (418) 289-3261  
Directrice : Monsieur Raymond Dandurand

Services offerts :

Évaluation des compétences. Orientation professionnelle. Service assisté de recherche d'emploi. Formation. Stages. Subventions salariales. Références vers des organismes partenaires.

Clientèle visée :

Toute personne en recherche d'emploi ou voulant effectuer un retour aux études, des projets spécifiques aux jeunes existent tels que Jeunes Volontaires. (programme spécifique aux 16-29 ans).

**CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI (CJE)**

408, rue St-Joseph  
La Tuque, Québec  
G9X 3P2  
Téléphone : (819) 523-9274  
Télécopie : (819) 523-9301  
Directrice : Madame Karine Pérusse

Services offerts :

Accueil et référence. Aide à la recherche d'emploi. Information scolaire et professionnelle. Entrepreneuriat et initiation de projets.

Clientèle visée :

Jeunes adultes âgés entre 16 et 35 ans.

**CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE LA TUQUE (CLE)**

655, rue Desbiens  
La Tuque, Québec  
G9X 4G9  
Téléphone : (819) 523-9541  
Sans frais : 1-800-567-4449  
Télécopie : (819) 523-9823  
Directeur : Monsieur Guy Lefebvre

Services offerts :

Évaluation des compétences. Orientation professionnelle. Service assisté de recherche d'emploi. Formation. Stages. Subventions salariales. Références vers des organismes partenaires.

Clientèle visée :

Toute personne en recherche d'emploi ou voulant effectuer un retour aux études, des projets spécifiques aux jeunes existent tels que Jeunes Volontaires. (programme spécifique aux 16-29 ans).

# **Annexe B**

**Tableau 1**  
**Évolution de la population de 15 ans et plus, régions du Québec, 1986-1996**

	1986	1996	Var.%
Bas Saint-Laurent	163 580	167 490	2,4
Saguenay – Lac Saint-Jean	215 365	228 130	5,9
Québec	474 780	526 590	10,9
<b>Mauricie</b>	<b>201 805</b>	<b>214 860</b>	<b>6,5</b>
Estrie	201 280	224 095	11,3
Montréal	1 475 920	1 484 470	0,6
Outaouais	199 865	241 695	20,9
Abitibi-Témiscamingue	109 995	119 685	8,8
Côte Nord	78 150	81 720	4,6
Nord-du-Québec	23 770	26 645	12,1
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	87 130	85 490	-1,9
Chaudière – Appalaches	272 045	302 920	11,3
Laval	227 645	265 885	16,8
Lanaudière	213 025	290 975	36,6
Laurentides	247 915	338 410	36,5
Montérégie	844 745	995 990	19,9
Centre du Québec	155 325	171 655	10,5
<b>Province</b>	<b>5 192 340</b>	<b>5 766 705</b>	<b>11,1</b>

Source : Recensements 1986 à 1996, Statistiques Canada.

**Tableau 2**  
**Évolution de la population de 15-64 ans, régions du Québec 1986-1996**

	1986	1996	Var.%
Bas Saint-Laurent	140 100	138 450	-1,2
Saguenay – Lac Saint-Jean	194 955	198 050	1,6
Québec	415 570	446 510	7,4
<b>Mauricie</b>	<b>173 475</b>	<b>176 900</b>	<b>2,0</b>
Estrie	172 410	187 280	8,6
Montréal	1 251 575	1 220 430	-2,5
Outaouais	180 135	213 875	18,7
Abitibi-Témiscamingue	99 015	104 635	5,7
Côte Nord	73 145	73 960	1,1
Nord-du-Québec	22 890	25 350	10,7
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	75 825	71 670	-5,5
Chaudière – Appalaches	236 585	257 540	8,9
Laval	207 690	228 685	10,1
Lanaudière	190 495	256 025	34,4
Laurentides	219 785	295 525	34,5
Montérégie	754 650	867 030	14,9
Centre du Québec	133 095	144 190	8,3
<b>Province</b>	<b>4 541 395</b>	<b>4 906 105</b>	<b>8,0</b>

Source : Recensements 1986 à 1996, Statistiques Canada.

**Tableau 3**  
**Évolution de la population de 15-24 ans, régions du Québec, 1986-1996**

	1986	1996	Var.%
Bas Saint-Laurent	33 500	29 030	-13,3
Saguenay – Lac Saint-Jean	47 030	43 565	-7,4
Québec	97 085	86 820	-10,8
<b>Mauricie</b>	<b>38 150</b>	<b>33 790</b>	<b>-11,4</b>
Estrie	42 150	39 395	-6,5
Montréal	288 190	228 115	-20,8
Outaouais	44 475	39 135	-12,0
Abitibi-Témiscamingue	25 195	22 155	-12,1
Côte Nord	19 265	15 340	-20,4
Nord-du-Québec	6 880	6 860	-0,3
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	19 760	14 010	-29,1
Chaudière – Appalaches	55 585	53 650	-3,5
Laval	49 550	41 900	-15,4
Lanaudière	39 945	45 870	14,8
Laurentides	48 720	52 195	7,1
Montérégie	173 390	165 850	-4,3
Centre du Québec	31 740	30 430	-4,1
<b>Province</b>	<b>1 060 595</b>	<b>947 910</b>	<b>-10,6</b>

Source : Recensements 1986 à 1996, Statistiques Canada.

**Tableau 4**  
**Évolution projetée de la population de 15-24 ans, Mauricie et MRC, 1986**

	1986	1991	1996	2001*	2006*	2011*	2016*
Francheville	20 340	17 620	19 115	19 580	17 730	17 810	17 615
Centre-Mauricie	9 470	7 475	8 205	8 465	7 730	7 325	6 920
Haut-Saint-Maurice	2 675	2 135	2 095	2 275	2 265	2 055	1 755
Maskinongé	3 640	2 630	2 670	2 915	2 680	2 575	2 450
Mékinac	2 025	1 555	1 705	1 650	1 460	1 350	1 210
<b>Mauricie</b>	<b>38 150</b>	<b>31 415</b>	<b>33 790</b>	<b>34 885</b>	<b>31 865</b>	<b>31 115</b>	<b>29 950</b>

**Tableau 5**  
**Part, en pourcentage, de la population de 15-24 ans dans**  
**la population de 15-64 ans , Mauricie et MRC, 1986 à 2016**

	1986	1991	1996	2001*	2006*	2011*	2016*
Francheville	22,4	18,6	19,8	18,7	16,8	16,8	17,0
Centre-Mauricie	20,6	16,7	18,5	18,4	16,8	16,2	15,9
Haut-Saint-Maurice	23,9	19,7	19,5	20,4	19,9	18,1	15,8
Maskinongé	22,6	16,5	16,7	17,7	16,4	16,1	15,9
Mékinac	21,8	17,6	19,1	18,5	16,6	15,0	15,2
<b>Mauricie</b>	<b>22,0</b>	<b>18,0</b>	<b>19,1</b>	<b>18,7</b>	<b>16,9</b>	<b>16,6</b>	<b>16,5</b>

**Tableau 6**  
**Évolution de la population de 15-19 ans, Mauricie et MRC, 1986-2016**

	1986	1996	2006*	2016*
Francheville	8 865	10 275	8 725	8 530
Centre-Mauricie	4 115	4 720	3 730	3 315
Haut-Saint-Maurice	1 245	1 160	1 155	850
Maskinongé	1 565	1 560	1 285	1 155
Mékinac	920	1 025	730	590
<b>Mauricie</b>	<b>16 710</b>	<b>18 740</b>	<b>15 625</b>	<b>14 440</b>

**Tableau 7**  
**Évolution de la population de 20-24 ans, Mauricie et MRC, 1986 à 2016**

	1986	1996	2006*	2016*
Francheville	11 475	8 840	9 005	9 085
Centre-Mauricie	5 355	3 485	3 995	3 605
Haut-Saint-Maurice	1 430	935	1 110	910
Maskinongé	2 075	1 110	1 395	1 290
Mékinac	1 105	680	730	326
<b>Mauricie</b>	<b>21 440</b>	<b>15 050</b>	<b>16 235</b>	<b>15 515</b>

**Tableau 8**  
**Nombre de prestataires d'assurance-emploi de 15-24 ans,**  
**Mauricie et MRC, 1999**

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Moy/m
Francheville	961	957	943	903	800	687	647	696	735	814	868	907	827
Centre-Mauricie	476	482	458	423	384	334	320	355	382	415	467	512	417
Haut-St-Maurice	153	151	148	151	147	109	97	103	118	114	123	139	129
Maskinongé	183	188	194	182	159	130	132	148	144	153	159	176	162
Mékinac	130	136	123	110	102	94	87	90	80	81	89	109	103
<b>Mauricie</b>	<b>190</b>	<b>191</b>	<b>186</b>	<b>176</b>	<b>159</b>	<b>135</b>	<b>128</b>	<b>139</b>	<b>145</b>	<b>157</b>	<b>170</b>	<b>184</b>	<b>1638</b>

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1999

# **Annexe C**



## **SPRINT, Trois-Rivières inc.**

Service de préparation et d'intégration au travail

---

Étude sur les besoins des jeunes 15-24 ans en matière d'intégration au travail en Mauricie.

Commandée par la Direction régionale d'Emploi-Québec Mauricie

Ce questionnaire a pour but de faire ressortir le plus justement possible les besoins des jeunes 15-24 ans de votre MRC. Les énoncés de problématiques ont pour but de stimuler et de vous aider dans l'élaboration des réponses qui se voudront un regard sur les réalités et difficultés d'intégration en emploi des jeunes de votre région. Ce questionnaire ne se veut pas restrictif, il n'en tient qu'à vous de nous présenter les réalités de votre région.

- ◆ Dans quelle mesure est-ce que l'éducation des jeunes de 15-24 ans, peut-elle influencer leur intégration en emploi ?
- ◆ Sommes-nous en droit de penser que certaines conditions manquent à la réussite scolaire des jeunes ?
- ◆ La formation professionnelle est-elle arrimée aux réalités du marché du travail de votre région ?
- ◆ Les stages sont-ils, selon vous une façon adaptée et efficace d'aider l'intégration en emploi, dans quelle mesure ?
- ◆ Le faible taux de diplomation, le décrochage scolaire et le manque de formation professionnelle en lien avec les besoins de main d'œuvre régionaux sont-ils, selon vous, des réalités qui affectent votre région ?
- ◆ Comment définissez-vous la précarité d'emploi ?
- ◆ Voyez-vous des impacts de la précarité d'emploi chez les jeunes 15-24 ans de votre région ?

- ◆ Comment, selon vous, est-il possible pour les jeunes de 15-24 ans de s'assurer des emplois stables et durables ?
- ◆ Quelles sont les attentes des jeunes 15-24 ans de votre région en ce qui a trait au type d'emploi désiré ?
- ◆ Comment peut-on contrer la pauvreté des jeunes 15-24 ans dans votre région ?
- ◆ La marginalisation des jeunes est-elle, selon vous, en lien avec l'appauvrissement qu'ils subissent ?
- ◆ Pouvez-vous nous dresser un portrait type d'un jeune 15-24 ans de votre région ?
- ◆ Quels sont les autres problèmes liés à l'intégration en emploi qui affectent les jeunes 15-24 ans de votre région ?

# **Annexe D**

**Tableau 9**  
**MRC de Francheville**

		<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
<b>État civil</b>	Célibataire	20(91%)	19(79%)	40(87%)
	Conjoint de fait	2(9%)	5(21%)	6(13%)
<b>Enfants à charge</b>	Oui	1(9%)	5(21%)	6(13%)
	Non	21(91%)	19(79%)	40(87%)
<b>Scolarité</b>	Secondaire 1	1(4.5%)	0	1(2%)
	Secondaire 2	1(4.5%)	1(4%)	2(4%)
	Secondaire 3	2(9%)	5(21%)	7(15.5%)
	Secondaire 4	4(18%)	3(12.5%)	7(15.5%)
	Secondaire 5	0	3(12.5%)	3(6.5%)
	DES	8(37%)	6(25%)	14(30.5%)
	Équivalence de secondaire	1(4.5%)	0	1(2%)
	Formation professionnelle	2(9%)	1(4%)	3(6.5%)
	DEC	2(9%)	3(12.5%)	5(11%)
	Autre	1(4.5%)	2(8.5%)	3(6.5%)
<b>Situation financière</b>	Assistance-emploi	9(41%)	6(25%)	15(33%)
	Assurance-emploi	1(4.5%)	0	1(2%)
	Sans revenu	6(27%)	10(42%)	16(35%)
	Travail temps partiel	3(14%)	3(12.5%)	6(13%)
	Travail occasionnel	1(4.5%)	3(12.5%)	4(9%)
	Travail sur appel	1(4.5%)	2(8%)	3(6%)
	Autre	1(4.5%)	0	1(2%)
	<b>Prêt à accepter un emploi à l'extérieur de la région</b>	Oui	16(73%)	5(21%)
Non		6(27%)	19(79%)	25(54%)

**Tableau 10**  
**MRC du Centre-de-la-Mauricie**

		<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
<b>État civil</b>	Célibataire	6(75%)	7(70%)	13(73%)
	Conjoint de fait	2(25%)	3(30%)	5(27%)
<b>Enfants à charge</b>	Oui	0	1(10%)	1(5.5%)
	Non	8(100%)	9(90%)	17(94.5%)
<b>Scolarité</b>	Secondaire 1	3(37.5%)	2(20%)	5(28%)
	Secondaire 2	0	0	0
	Secondaire 3	1(12.5%)	4(40%)	5(28%)
	Secondaire 4	2(25%)	0	2(11%)
	Secondaire 5	2(25%)	0	2(11%)
	DES	0	1(10%)	1(5.5%)
	Équivalence de secondaire	0	2(20%)	2(11%)
	Formation professionnelle	0	0	0
	DEC	0	1(10%)	1(5.5%)
	Autre	0	0	0
<b>Situation financière</b>	Assistance-emploi	2(25%)	0	2(11%)
	Assurance-emploi	1(12.5%)	0	1(5.5%)
	Sans revenu	5(62.5%)	2(20%)	7(39%)
	Travail temps partiel	0	1(10%)	1(5.5%)
	Travail occasionnel	0	4(40%)	4(22%)
	Travail sur appel	0	1(10%)	1(5.5%)
	Autre	0	2(20%)	2(11%)
	<b>Prêt à accepter un emploi à l'extérieur de la région</b>	Oui	4(50%)	4(40%)
Non		4(50%)	6(60%)	10(56%)

**Tableau 11**  
**MRC de Maskinongé**

		Hommes	Femmes	Total
<b>État civil</b>	Célibataire	2(100%)	4(80%)	6(86%)
	Conjoint de fait	0	1(20%)	1(14%)
<b>Enfants à charge</b>	Oui	0	1(20%)	1(14%)
	Non	2(100%)	4(80%)	6(86%)
<b>Scolarité</b>	Secondaire 1	0	1(20%)	1(14.3%)
	Secondaire 2	0	0	0
	Secondaire 3	1(50%)	0	1(14.3%)
	Secondaire 4	1(50%)	1(20%)	2(28.5%)
	Secondaire 5	0	1(20%)	1(14.3%)
	DES	0	0	0
	Équivalence de secondaire	0	0	0
	Formation professionnelle	0	0	0
	DEC	0	2(40%)	2(28.3%)
	Autre	0	0	0
<b>Situation financière</b>	Assistance-emploi	1(50%)	3(60%)	4(57%)
	Assurance-emploi	0	0	0
	Sans revenu	0	1(20%)	1(14%)
	Travail temps partiel	1(50%)	1(20%)	2(29%)
	Travail occasionnel	0	0	0
	Travail sur appel	0	0	0
	Autre	0	0	0
	<b>Prêt à accepter un emploi à l'extérieur de la région</b>	Oui	2(100%)	4(80%)
Non		0	1(20%)	1(14%)

**Tableau 12**  
**MRC de Mékinac**

		Hommes	Femmes	Total
<b>État civil</b>	Célibataire	1(100%)	9(90%)	10(91%)
	Conjoint de fait	0	1(10%)	1(9%)
<b>Enfants à charge</b>	Oui	0	0	0
	Non	1(100%)	10(100%)	11(100%)
<b>Scolarité</b>	Secondaire 1	0	0	0
	Secondaire 2	0	0	0
	Secondaire 3	0	0	0
	Secondaire 4	0	2(20%)	2(18%)
	Secondaire 5	0	0	0
	DES	0	1(10%)	1(9%)
	Équivalence de secondaire	0	0	0
	Formation professionnelle	1(100%)	0	1(9%)
	DEC	0	6(60%)	6(55%)
	Autre	0	1(10%)	1(9%)
<b>Situation financière</b>	Assistance-emploi	0	0	0
	Assurance-emploi	1(100%)	0	1(9%)
	Sans revenu	0	3(30%)	3(27%)
	Travail temps partiel	0	3(30%)	3(27%)
	Travail occasionnel	0	0	0
	Travail sur appel	0	4(40%)	4(37%)
	Autre	0	0	0
	<b>Prêt à accepter un emploi à l'extérieur de la région</b>	Oui	1(100%)	8(80%)
Non		0	2(20%)	2(18%)

**Tableau 13**  
MRC du Haut-Saint-Maurice

		Hommes	Femmes	Total
<b>État civil</b>	Célibataire	9(100%)	2(67%)	11(92%)
	Conjoint de fait	0	1(33%)	1(8%)
<b>Enfants à charge</b>	Oui	0	0	0
	Non	9(100%)	3(100%)	12(100%)
<b>Scolarité</b>	Secondaire 1	1(11%)	0	1(8%)
	Secondaire 2	1(11%)	0	1(8%)
	Secondaire 3	1(11%)	0	1(8%)
	Secondaire 4	0	0	0
	Secondaire 5	1(11%)	0	1(8%)
	DES	3(34%)	2(67%)	5(42%)
	Équivalence de secondaire	1(11%)	0	1(8%)
	Formation professionnelle	0	0	0
	DEC	0	1(33%)	1(8%)
	Autre	1(11%)	0	1(8%)
<b>Situation financière</b>	Assistance-emploi	2(22.2%)	0	2(18%)
	Assurance-emploi	2(22.2%)	0	2(18%)
	Sans revenu	2(22.2%)	3(100%)	5(42%)
	Travail temps partiel	0	0	0
	Travail occasionnel	1(11.1%)	0	1(8%)
	Travail sur appel	1(11.1%)	0	1(8%)
	Autre	1(11.1%)	0	1(8%)
	<b>Prêt à accepter un emploi à l'extérieur de la région</b>	Oui	8(89%)	2(67%)
Non		1(11%)	1(33%)	2(17%)

## Références

STATISTIQUES Canada. *Guide de l'enquête sur la population active*, janvier 1997.

STATISTIQUES Canada. *Recensement 1986-1996*.

THIBAULT, Normand, GAUTHIER, Hervé, LÉTOURNEAU, Esther. *Statistiques démographiques : Perspectives démographiques, Québec et régions 1991-2041 et MRC 1991-2016*, Avril 1996, Les publications du Québec, Québec.

STATISTIQUES Canada. *Enquête sur la population active 1987-1999*.

GRENIER, André. *Les jeunes et le marché du travail : Tendances et situation récente*, Direction de l'analyse du marché du travail et de l'évaluation, Emploi-Québec, février 1998.